

Toulouse, congrès AFSP, septembre 2007

Céline Braconnier, Université de Cergy-Pontoise – CEPEL

Jean-Yves Dormagen, Université Montpellier 1 – CEPEL

Pour une approche réaliste des itinéraires de participation et de vote. Interroger dans la durée une population électorale.

VERSION PROVISOIRE.

NE PAS CITER.

Il est, on le sait, difficile de reconstituer des itinéraires de participation et, plus encore, de choix électoral. La difficulté réside essentiellement dans les problèmes soulevés par le déclaratif sur de tels objets. D'une part, les électeurs ont tendance à dissimuler les attitudes et les choix « non conformes » - abstention ou vote en faveur du FN, par exemple. D'autre part, la mémoire du vote se révèle, on le verra, particulièrement lacunaire et fragile, tout particulièrement chez les nombreux électeurs entretenant un rapport distancié aux activités politiques spécialisées.

C'est en partie pour tenter de remédier à ces difficultés que nous avons établi, depuis 2002, un dispositif d'enquête inscrit dans la durée et localisé dans la cité des Cosmonautes, à Saint-Denis. Il s'agissait de reconstituer des itinéraires de participation et de vote dont le niveau de réalisme soit plus élevé que celui obtenu habituellement par le biais des seules déclarations des sondés. Nous avons pour cela mis en œuvre une enquête longitudinale auprès des habitants de ce quartier populaire du 93, appelés à répondre à 3 vagues d'enquêtes téléphoniques et 12 questionnaires sortie d'urnes entre février 2002 et juin 2007. La *panellisation sui generis* des questionnaires réalisés, que ce dispositif autorisait, nous a permis, on le verra, de tester la mémoire du vote, mais aussi de reconstituer des itinéraires de participation sans avoir à recourir aux affirmations des enquêtés concernant leurs pratiques et leurs choix antérieurs.

Nous avons également cherché à ne pas être exclusivement dépendant de ce matériel « déclaratif » en le confrontant systématiquement à des données plus objectives sur les comportements électoraux. Celles, d'abord, que permet de recueillir un dispositif d'enquête contextualisé : les données sociodémographiques fournies par l'Insee sur le quartier, les résultats électoraux enregistrés dans l'unique bureau de vote de la cité, les observations et paroles recueillies lors d'entretiens répétés avec différentes catégories d'habitants.

Dans cette perspective, l'étude des itinéraires de participation ne pose pas les mêmes problèmes de méthode que l'étude des itinéraires de choix électoral.

En matière de participation, il existe, en effet, des données exhaustives, objectives et solides pour reconstituer des itinéraires individuels présentant un très haut niveau de réalisme sociologique. Les listes d'émargement des bureaux de vote, consultables par tout un chacun à la Préfecture dans les 10 jours qui suivent les scrutins, permettent de s'émanciper complètement du déclaratif pour établir avec une absolue précision les rythmes de la participation électorale et ce, à des échelles variées ; du niveau individuel au niveau du bureau en passant par celui de groupes intermédiaires comme les familles, partiellement identifiables sur ces listes. Elles comportent, en outre, des indices indirects de la qualité de l'inscription qui se révèlent capitales dans l'étude des trajectoires de participation.

Il n'existe, en revanche, bien évidemment aucune information comparable permettant de reconstituer au niveau individuel des itinéraires de choix électoral. Aussi, la reconstitution des trajectoires individuelles de vote - parce qu'elle reste en dernier ressort dépendante de ce que les individus acceptent ou sont en état de déclarer sur leurs propres choix et pratiques - demeure-t-elle à la fois toujours partielle et moins solide dans ses conclusions que celle de l'abstention. Mais sauf à considérer les itinéraires de votes comme un objet introuvable pour les sciences sociales, et donc, finalement, à renoncer à leur étude, on ne peut que s'en remettre à la parole des enquêtés. C'est la raison pour laquelle les conditions de recueil et de contrôle des données sont, ici, aussi fondamentales. Elles seules sont susceptibles d'offrir aux chercheurs une prise pour évaluer la valeur de ce qui est dit et les inciter, on le verra, à une certaine prudence dans l'usage des données recueillies par questionnaires, tout particulièrement lorsque la perspective d'enquête est longitudinale.

I-Analyser la démobilisation et la remobilisation électorale en milieu populaire

Pour une première approche de l'évolution de la participation électorale dans le temps (plus ou moins long), il est possible de partir des taux bruts de participation, agrégés à différentes échelles, depuis le bureau de vote jusqu'au niveau national. A lire attentivement ces taux, un premier constat s'impose : aux Cosmonautes, le recul de la participation entre la seconde moitié des années 1970 et la période qui débute au milieu des années 1980 a été considérable (et sans commune mesure avec le reste du territoire national). D'une participation moyenne aux élections qui était de l'ordre de 80 %, on est ainsi passé à une participation moyenne de l'ordre de 50 %¹. Dans un territoire où le droit de vote était largement exercé, il était, au seuil des années 2000, devenu exceptionnel que plus de la moitié des inscrits se rendent encore aux urnes².

Si, au cours de la même période, l'on votait également de moins en moins au niveau national, l'abstention avait donc pris une toute autre ampleur dans une cité comme les Cosmonautes. Les différences de participation y étaient devenues tout particulièrement sensibles lors des scrutins locaux ou de "second ordre". Et elles restaient considérables à l'occasion des législatives et des présidentielles. En outre, ce différentiel n'avait cessé de s'accroître au fil des scrutins. Il était déjà de 14,3 points lors des élections présidentielles et législatives de 1995 : 74,9 % de participation moyenne au niveau national contre 60,6 % aux Cosmonautes. Sept ans plus tard, lors des présidentielles et des législatives du printemps 2002, il s'élevait à 18,4 points : 70,2 % de participation moyenne au niveau

¹ Le premier tour de l'élection présidentielle n'échappe pas à cette tendance, puisque ce sont près de 30 points de participation qui ont été perdus entre 1974 et 2002 (87,3 % contre 59,4 %).

² Se reporter à l'annexe pour un tableau des chiffres de la participation de 1974 à 2007

national contre seulement 51,8 % dans la cité³. L'abstention avait donc progressé, au cours de cette période, deux fois plus vite dans cette cité de la banlieue parisienne que dans le reste du pays.

Et encore ces taux d'abstention occultent-ils l'ampleur de la démobilisation électorale qui a affecté le quartier au cours de cette période. Pour en mesurer toute l'ampleur, il faut absolument prendre en compte la non inscription sur les listes électorales. Comme la participation, l'inscription sur les listes électorales des milieux les plus populaires semble s'être rapidement dégradée à partir du début des années 1980⁴. Le phénomène est observable sur l'ensemble de Saint-Denis. Entre 1981 et 1989, alors que le nombre de Français de plus de 18 ans reste stable sur la commune, le nombre des inscrits diminue, quant à lui, de plus de 10 000 personnes sur un total d'environ 40 000. En moins d'une décennie, la ville perd donc un quart d'électeurs potentiels. Et cette perte apparaît, en premier lieu, comme une conséquence de ce qui se produit alors dans les cités, où les jeunes et les nouveaux arrivants accomplissent de moins en moins fréquemment la démarche de s'inscrire. On le mesure très bien aux Cosmonautes. En l'espace de 25 ans, le nombre des inscrits au bureau de vote des Hautes Noëllles est passé de 719 (pour les municipales de 1977) à 490 (le 21 avril 2002). Ce qui signifie que le corps électoral du quartier a perdu le tiers de ses membres entre ces deux scrutins. Au printemps 2002, la non inscription était ainsi devenue ici un phénomène majeur. Et avec ses environ 25 % de non inscrits parmi les adultes de nationalité française⁵, la cité ne constituait pas un territoire atypique. La

³ On retrouve là un ordre de grandeur comparable à celui que l'INSEE établit entre les catégories sociales les plus participationnistes et les plus abstentionnistes. Aux quatre tours de scrutin du printemps 2002, le taux moyen de participation des agriculteurs exploitants, des membres des professions libérales, des cadres et des professions intellectuelles et artistiques a été de 80 % contre seulement 63 % chez les employés de commerce et les ouvriers non qualifiés, in François Clanché, « La participation électorale au printemps 2002. De plus en plus de votants intermittents », *INSEE Première*, n° 877, janvier 2003.

⁴ La non inscription touche traditionnellement en premier lieu, les jeunes, les moins diplômés, les ouvriers, les employés et ceux qui ne possèdent pas leur logement. Voir Pierre Bréchon et Bruno Cautrès, in « L'inscription sur les listes électorales : indicateur de socialisation ou de politisation ? », *Revue Française de science politique*, volume 37, numéro 4, août 1987. Un territoire comme les Cosmonautes cumule donc tous les handicaps en matière d'inscription sur les listes d'électorale.

⁵ La non inscription sur les listes est assez difficile à établir pour trois raisons au moins. En premier lieu, nous ne connaissons pas avec une absolue précision le nombre de Français de plus de 18 ans résidant dans la cité. En second lieu, il ne nous a pas été possible d'établir la proportion des adultes qui habitent la cité, mais sont inscrits sur les listes électorales d'un autre quartier ou d'une autre commune. En troisième lieu, l'INSEE refuse de fournir des informations socio-démographiques concernant des unités de moins de 5000 habitants et, depuis 1999, de divulguer le pourcentage d'étrangers présents dans les communes et dans les îlots de population. Si la mairie de Saint-Denis a accepté de nous fournir des informations à l'échelle de la cité, elle n'a, en revanche, pas pu nous communiquer d'informations concernant la proportion d'étrangers aux Cosmonautes, ne disposant pas elle-même de ces données pour le recensement de 1999. En conséquence, il nous a fallu procéder à partir d'un certain nombre d'hypothèses et d'estimations. Il y a environ 1400 habitants dans la cité en 1999. Le tiers environ a moins de 18 ans, soit 460 personnes. En conséquence, les adultes de plus de 18 ans doivent être autour de 940. Parmi eux, le quart environ sont étrangers (235 personnes). Nous le déduisons du fait qu'ils constituent 22,5 % d'un îlot de population constitué par l'INSEE comprenant 1873 personnes et réunissant la cité des Cosmonautes et une partie de Joliot Curie, la cité voisine et qu'ils représentaient 25,4 % de la population de ces deux cités lors du recensement de 1990. Cette proportion paraît également concorder avec les résultats du questionnaire téléphonique, où 28,5 % des personnes ayant accepté de nous répondre se présentaient comme « étrangères ». Donc les Français âgés de plus de 18 ans doivent être environ 700. Quant au nombre d'inscrits au bureau de vote de la cité en 1999, il est de 519. Mais, il faut retrancher à ce nombre environ un quart de mal inscrits (on le verra plus loin), soit aux alentours de 130 personnes. Ce qui signifie que les biens inscrits sont environ 400. Il y a donc environ 300 habitants de la cité de plus de 18 ans et de nationalité française qui ne sont pas inscrits sur les listes du bureau de vote du quartier. Mais certains parmi eux sont inscrits dans un autre bureau de vote. On peut estimer que cette mal inscription concerne environ 20 % des habitants de la cité non inscrits au bureau de vote des Cosmonautes (c'est le résultat obtenu en faisant le rapport entre le nombre de mal inscrits au bureau de vote de la cité et le nombre d'adultes français présents sur ce territoire, soit 130/700). Ce taux concorde assez bien avec ceux mis en évidence par Pierre Bréchon et Bruno Cautrès, in « L'inscription sur les listes électorales : indicateur de socialisation ou de politisation ? », *Revue Française de science politique*, volume 37, numéro 4, août 1987. À partir de ce taux, on peut estimer à environ 60 le nombre de mal inscrits résidant dans la cité. En conséquence, le nombre de non inscrits s'élève à 240 personnes. Ce qui représente un taux de non inscription de 34 % (240/700).

Cette estimation est identique à celle fournie par Jean-Claude Vidal, qui parvient à un taux de non inscription pour la cité des Cosmonautes de 34,9 % en 1990, in *Saint-Denis, la croisée des chemins*, Ville de Saint-Denis, 1999, p. 237. Voir aussi sur ces questions : Jean Louis Pan Ké Shon, « Déterminants de la non-inscription électorale et quartiers sensibles en France », *Population-F*, 59 (1), 2004 ; Vincent Tiberj, « Vers une citoyenneté plurielle ? Le rôle de l'origine ethnique dans l'intégration politique des 15-24 ans », *Notes et Etudes du Cevipof*, n°XIV, 2004.

mesure de la non inscription est particulièrement délicate à établir, car on ne dispose (presque) jamais des populations électorales de référence correspondant aux territoires des bureaux de vote que l'on souhaite étudier⁶. Néanmoins, à partir de l'étude de six autres quartiers, situés en Zone Urbaine Sensible (ZUS), nous sommes parvenus à établir des taux de non inscription qui se sont révélés identiques à celui enregistré cité des Cosmonautes : environ 25 % de non inscrits au seuil des années 2000, soit une proportion sans commune mesure avec le reste du pays, le pourcentage de non inscrits présentant, au niveau national, une remarquable stabilité au cours des deux dernières décennies et se situant toujours autour de 10 %⁷.

En réalité donc, en tenant compte des non inscrits, il y avait, dans un quartier comme les Cosmonautes, au début des années 2000 et selon les scrutins, entre deux et trois fois moins de votants que dans les années 1970 : deux fois moins pour les scrutins les "plus mobilisateurs", comme les présidentielles, et trois fois moins lors des élections de "second ordre", comme les européennes⁸. Ainsi, depuis le milieu des années 1980, de véritables ghettos électoraux s'étaient-ils développés en France, dont la cité des Cosmonautes offrait un bon exemple au moment où nous commençons notre enquête. Aux quatre tours de scrutin du printemps 2002, alors qu'il s'agissait d'élire le Président de la République et un représentant à l'Assemblée nationale, le taux moyen de mobilisation n'allait ainsi être que de 47 %. Ce qui signifie qu'en moyenne, près de cinq électeurs potentiels sur dix ne se déplaçaient plus, à cette date, pour voter⁹. Ce qui signifie également que la mobilisation avait été, au cours du printemps 2002, de près de 20 points inférieure dans une cité de ce type à ce qu'elle était dans le reste du pays.

En partie nourrie par la chute de l'inscription sur les listes, la démobilisation électorale du quartier échappait ainsi dans des proportions considérables aux taux bruts de participation produits à l'occasion de chaque consultation électorale. Car, les seuls chiffres de la participation se révélaient non seulement, de ce fait, incomplets, mais également, dans une certaine mesure, trompeurs. A se contenter des taux bruts de participation, on pouvait penser, en effet, qu'une partie de plus en plus importante des inscrits de la cité avaient rompu avec la pratique électorale. Or, le détour par l'échelle individuelle, grâce à la consultation des listes d'émargements, a révélé le caractère erroné de ce type d'interprétation, et montré que les taux records d'abstention enregistrés dans la cité au cours de cette période renvoyaient, en réalité, à deux types de phénomènes. D'une part, un abstentionnisme constant, de type structurel, lié principalement à la mauvaise qualité des inscriptions sur les listes électorales, et non à une sorte de « divorce » d'anciens électeurs avec le vote. D'autre part, une participation plus intermittente encore que dans le reste du pays. Or, seul le détour par les listes d'émargement pouvait permettre d'établir un tel constat : dès lors que les enquêtés ont tendance à dissimuler leur abstention ou bien ne se souviennent que très difficilement de leur pratique électorale passée, l'intermittence ne peut-être évaluée à partir de simples questionnaires. Quant à la qualité de l'inscription, elle ne peut être appréhendée que par la réalisation d'une enquête de voisinage permettant de contrôler la domiciliation effective des individus inscrits sur les listes électorales du territoire que l'on cherche à étudier.

⁶ Sur ce problème de méthode : C. Braconnier, J-Y Dormagen, *Ségrégation sociale et ségrégation politique. Sur l'inscription électorale en milieu populaire*, La documentation française, août 2007.

⁷ Pierre Bréchon, *La France aux urnes*, Paris, La Documentation française, coll. "Les études de la Documentation française", 2003, 4^{ème} édition.

⁸ Même si on ne retient que l'élection la plus mobilisatrice, on constate qu'entre le premier tour des présidentielles de 1974 et le 21 avril 2002, les votants sont passés de 556 à 291. Ils sont donc deux fois moins nombreux. Lors des scrutins les moins mobilisateurs, la chute est encore plus marquée, comme aux européennes où le nombre d'électeurs diminue des deux tiers, passant de 398 en 1979 à 148 en 2004.

⁹ Si l'on ajoute à cela le fait que le quart des adultes sont, ici, de nationalité étrangère, on se rend compte à quel point l'acte de voter ne concerne plus qu'une minorité des habitants de ce quartier. On le mesure également en confrontant les noms des « familles » résidant dans la cité que nous avons relevés sur les boîtes aux lettres des différents bâtiments avec les listes d'émargement : 52 % de ces « familles » n'ont aucun de leurs membres inscrits au bureau de vote de la cité.

1-Démobilisation, inscription et intermittence

Ce que permet d'identifier l'enquête longitudinale menée sur les listes d'émargement combinée à l'enquête de voisinage portant sur la qualité de l'inscription, c'est à quel point la démobilisation électorale des deux dernières décennies s'est jouée, en premier lieu, dans la phase de l'inscription et, réciproquement, comment c'est dans cette même phase que s'est, assez largement, jouée l'imposante remobilisation du printemps 2007.

Le non vote se joue dans l'inscription pour une première raison évidente : ceux qui n'ont pas accompli la démarche de s'inscrire sont, bien évidemment, des non votants. Or, au début des années 2000, on l'a évoquée, cette non inscription était devenue particulièrement élevée en milieu très populaire.

Mais les effets de l'inscription sur les listes électorales ne se limitent pas à l'exclusion complète par la non inscription. Il est un second phénomène, lui aussi déterminant, mais plus difficile encore à identifier et mesurer : la *malinscription* sur les listes électorales. On désigne par ce terme le fait d'être inscrit dans un bureau de vote qui ne correspond plus à son lieu de résidence effectif. Cette situation concerne les personnes qui, après avoir déménagé, ne se sont pas réinscrites sur les listes électorales de leur nouveau quartier, sans pour autant avoir été radiées de leur ancien bureau de vote. Selon la distance qui sépare le nouveau lieu de résidence de l'ancien lieu d'inscription électorale, les personnes concernées se trouvent plus ou moins malinscrites. Un inscrit au bureau de vote des Cosmonautes et qui réside dans un autre quartier de Saint-Denis pourra être considéré comme faiblement malinscrit. Alors qu'une personne inscrite dans ce même bureau mais qui réside dans un autre département, voire dans une autre région sera, elle, fortement malinscrite ; et, en conséquence, quasi matériellement empêchée de voter.

1-a-Mesurer la malinscription par une enquête de terrain

C'est très tardivement, en consultant de manière systématique les listes d'émargement pour reconstituer les itinéraires de vote des habitants de la cité, que nous devons prendre conscience de l'ampleur de ce phénomène dans un quartier comme les Cosmonautes. En saisissant ces données individuelles, nous avons été frappés de constater que, fréquemment, des familles entières – le père, la mère, les enfants – basculaient au même moment dans une abstention systématique qui pouvait se perpétuer sur plusieurs scrutins successifs, avant que l'ensemble de la famille ne soit, en général, radié des listes. Plus fréquemment encore, des individus plutôt participationnistes jusque-là basculaient d'un seul coup dans l'abstention systématique avant d'être radiés, eux aussi.

La répétition de ces situations et, plus encore, le caractère systématique de l'abstention chez des individus jusque-là plutôt enclins à la participation, invitaient à considérer que tout cela relevait d'une malinscription que l'on devinait particulièrement massive au bureau de vote de la cité. Seule une enquête minutieuse, sur le terrain, pouvait permettre de contrôler cette hypothèse. C'est pourquoi nous avons décidé, au printemps 2004, de visiter tous les bâtiments du quartier de manière à vérifier que les inscrits sur les listes d'émargement y disposaient bien d'une adresse effective. Cette première vérification a permis de confirmer l'ampleur de la malinscription. Sur les 514 inscrits au moment des élections régionales de 2004, 75 - soit près de 15 % - ne disposaient en effet d'aucune boîte aux lettres à leur nom dans la cité. Ces inscrits sans boîte aux lettres auraient même été encore plus nombreux si

l'on avait tenu compte des vingt gendarmes encore présents sur les listes du bureau, alors que leur caserne, située en face de la cité, était déjà fermée depuis cinq ans.

Cette première manière de contrôler la malinscription s'est cependant révélée insuffisante. En effet, les boîtes aux lettres ne contiennent la plupart du temps que les noms de famille, sans indication des prénoms, et ne permettent donc qu'une vérification très approximative de la présence des inscrits sur les listes. Or, ce manque de précision conduit à sous-évaluer sensiblement l'ampleur de la malinscription. Car il n'y a rien d'exceptionnel à avoir son nom inscrit sur une boîte aux lettres des Cosmonautes tout en n'y habitant plus, et parfois depuis longtemps. Une telle situation concerne tout particulièrement les enfants ayant quitté le domicile de leurs parents, voire les conjoints ayant quitté le domicile conjugal. En l'absence de réinscription, enfants ou conjoints ont de fortes chances de rester très longtemps malinscrits, puisque les courriers que le service des élections de la mairie leur adresse pourront être distribués dans les boîtes aux lettres d'un domicile où ils ne résident pourtant plus. Pour prendre en compte ces situations, il nous a donc fallu compléter le contrôle effectué à partir des boîtes aux lettres par une enquête de voisinage destinée à mieux déterminer la proportion effective de malinscrits au bureau de vote de la cité. Nous sommes ainsi parvenus à obtenir des informations sur 319 des 514 personnes inscrites au moment des régionales de 2004. Sur ces 319 personnes : 254 (79,6 %) nous ont été indiquées comme résidant effectivement dans la cité et 65 (20,4 %) comme n'habitant plus le quartier. Cette nouvelle information permettait de calculer de manière plus fine l'ampleur de la malinscription. En effet, 62 % de ceux que l'on nous avait désignés comme n'habitant plus le quartier avaient encore leurs noms inscrits sur les boîtes aux lettres des immeubles visités. En conséquence, ce sont 13 points de malinscription qu'il convient d'ajouter aux 15 % de malinscrits établis initialement sur la base du seul critère de l'absence de boîtes aux lettres. Il en résulte que plus du quart – environ 28 % - des inscrits au bureau de vote de la cité étaient, en réalité, des malinscrits¹⁰.

Quant aux adultes de nationalité française habitant effectivement aux Cosmonautes, on peut estimer que le cinquième d'entre eux était inscrit dans un autre quartier ou dans une autre commune et se trouvait donc en situation de malinscription¹¹. De tels chiffres – 25 % de non inscrits et 20 % de malinscrits habitant la cité, auxquels s'ajoutent les quelque 28 % de malinscrits n'y résidant plus – révèlent à quel point l'ampleur et la qualité de l'inscription s'étaient détériorées en milieux populaires. Comme aux Etats-Unis, l'inscription était devenue au début des années 2000 la principale cause de ségrégation électorale¹². On le voit particulièrement bien en comparant la participation des " bien inscrits " à celle des " malinscrits ".

¹⁰ À partir de l'enquête de voisinage, le cinquième (20,4 %) des 319 personnes sur lesquelles nous sommes parvenus à obtenir des informations nous ont été indiquées comme ne résidant plus dans la cité. Parmi ces 20,4 % de malinscrits, 62 % ont leur nom sur une boîte aux lettres dans la cité. Ce qui signifie que 13 % environ des inscrits ayant leur nom sur une boîte aux lettres sont en réalité des malinscrits. Il y a d'autre part environ 15 % des inscrits qui n'ont pas de boîte aux lettres à leur nom dans la cité. Il en résulte que la malinscription calculée à partir des boîtes aux lettres comprend ces 15 % auxquels il convient d'ajouter les 13 % de malinscrits disposant d'une boîte, soit 28 % des inscrits au bureau de vote de la cité. Il est probable que l'enquête de voisinage mise en œuvre pour établir la malinscription conduise à sous-évaluer encore l'ampleur du phénomène, puisqu'on peut supposer que les habitants identifient plus facilement ceux des inscrits qui résident sur le territoire de la cité, que ceux qui l'ont quitté parfois depuis longtemps ; donc qu'il y a une proportion plus importante de malinscrits parmi les 218 inscrits sur lesquels nous n'avons recueilli aucune information.

¹¹ Par convention, on considère qu'il y a, proportionnellement, autant d'habitants des Cosmonautes inscrits ailleurs qu'il y a d'inscrits au bureau de la cité qui n'habitent plus dans le quartier. Le taux de malinscription au bureau des Cosmonautes (28 %) est établi à partir des seuls inscrits. Si l'on applique ce taux à une population résidant dans le quartier qui comprend environ un tiers de non inscrits, il en résulte que le cinquième environ de cette population doit se trouver en situation de malinscription, c'est-à-dire être inscrite, mais dans un autre bureau que celui des Hautes-Noëlles.

¹² Voir, notamment, Richard J.Timpone, « Structure, Behavior, and Voter Turnout in the United States », *American Political Science Review*, vol 92, 1, march 1998. Les facteurs explicatifs sont identiques en France et aux Etats-Unis. Elles renvoient à : 1) une procédure d'inscription qui se déroule bien avant les élections elles-mêmes, donc à un moment où les campagnes soit ne sont pas commencées, soit ne sont pas d'une grande intensité et où on a donc peu de chance de s'intéresser aux élections dans les milieux les moins politisés 2) une procédure qui requiert un déplacement géographique la plupart du temps

1-b-Bien inscrits, donc pratiquants

C'est, sans doute, le constat le plus surprenant auquel conduit l'analyse longitudinale du vote et de l'abstention dès lors que l'on neutralise les effets imputables à la malinscription. Contrairement à ce que pourraient laisser croire les seuls taux de participation, les inscrits au bureau de vote de la cité qui résident effectivement aux Cosmonautes ne se comportent pas très différemment du reste de l'électorat français.

Tableau 1 - Taux de participation selon la présence dans la cité¹³

	inscrits disposant d'une boîte aux lettres	inscrits disposant d'une boîte aux lettres + présence contrôlée	inscrits ne disposant pas de boîtes aux lettres	inscrits disposant d'une boîte aux lettres + absence contrôlée	inscrits ne disposant pas de boîtes aux lettres + absence contrôlée	Ensemble l'électorat niveau natio.
1 ^{er} tour P 2002	69,5 %	81,1 %	27,8 %	60 %	15,2 %	71,6
2 nd tour P 2002	78,5 %	87,6 %	42,6 %	72,5 %	48,5 %	79,71
1 ^{er} tour L 2002	54,7 %	61,9 %	19,8 %	47,5 %	15,6 %	64,42
2 nd tour L 2002	46,1 %	54,9 %	21,7 %	32,5 %	25 %	60,32
1 ^{er} tour R 2004	56 %	66 %	16,5 %	33,4 %	12,5 %	62,12
2 nd tour R 2004	58,2 %	66 %	16,5 %	35,9 %	8,3 %	65,79
E 2004	31,6 %	35,9 %	7 %	15,4 %	4,3 %	42,79
Référendum 2005	57,4 %	65,8 %	31,6 %	37,8 %	15 %	69,37

plus important que celui qu'a à faire un bien inscrit pour rejoindre son bureau de vote 3) une procédure de type administrative que tous les milieux sociaux ne sont pas également prédisposés à accomplir.

¹³ La malinscription a été établie en 2004. Ce qui signifie qu'en 2002, on compte sans doute parmi les malinscrits des personnes en réalité bien inscrites et qu'en 2004, on compte sans doute parmi les bien inscrits des personnes devenues malinscrites. Ici également, les gendarmes n'ont pas été pris en compte, ce qui réduit un peu le poids de la malinscription sur l'abstention, puisque les gendarmes encore inscrits sur les listes sont tous des malinscrits et des abstentionnistes systématiques. Tableau extrait de Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, *La démocratie de l'abstention*, Gallimard, 2007.

Moyennes	56,1 %	64,3 %	23,7 %	42 %	19 %	64,51
----------	--------	--------	--------	------	------	-------

Ainsi, si l'on ne prend en compte que les inscrits dont les noms apparaissent sur les boîtes aux lettres de la cité, on observe que le taux moyen de participation aux deux tours des élections présidentielles de 2002 est au final presque identique à celui enregistré au niveau national : 74 % contre 75,6 %¹⁴. Ce qui signifie qu'à l'occasion des scrutins de haute intensité – le niveau d'intensité dépendant, d'une part de la plus ou moins grande attention accordée au scrutin par les principaux médias et, d'autre part, de l'ampleur des micro pressions à la participation auxquelles sont exposés les individus dans leurs groupes d'appartenance –, ceux des inscrits qui conservent un ancrage dans le territoire – qu'ils y résident ou qu'ils y aient encore de la famille lorsqu'ils sont malinscrits – se mobilisent dans des proportions comparables à ce que l'on observe sur le reste du territoire national.

L'observation du comportement électoral de ceux dont on a pu vérifier directement qu'ils habitent effectivement la cité au printemps 2004 ne fait que conforter ce constat initial¹⁵. Ces bien inscrits restent largement mobilisables. Et ne sont que de façon exceptionnelle des abstentionnistes constants : même sur une très courte séquence électorale comme celle du printemps 2002, ils ne sont que 8 % (16 sur 199) à avoir ignoré les quatre tours de scrutin, on l'a dit. En conjoncture de haute intensité, ils sont également susceptibles de se mobiliser dans des proportions remarquables, jusqu'à atteindre 87,6 % de participation au second tour des présidentielles de 2002 (contre 79,7 % pour l'ensemble de l'électorat national¹⁶).

Le comportement des jeunes inscrits “ automatiques ” confirme, lui aussi, le caractère déterminant de la bonne inscription dans la participation. Inscrits par la mairie au cours de l'année 2003, après vérification de leur domiciliation dans la cité, ces jeunes gens bénéficient, pour les scrutins de l'année 2004, d'une présomption de bonne inscription : il y a peu de chances qu'ils aient déménagé depuis¹⁷. Or, ils votent, eux aussi, nettement plus que la moyenne du bureau : 75 % aux régionales de 2004 contre 50,8 %. Il est également exceptionnel qu'ils s'abstiennent de manière systématique : parmi les treize inscrits d'office que les documents administratifs ont permis d'identifier, un seul s'abstient aux trois tours de scrutin du printemps 2004. Ils sont pourtant très jeunes, donc peu politisés. Et certains d'entre eux n'auraient sans doute pas accompli par eux-mêmes la démarche de s'inscrire sur les listes. Si ces inscrits automatiques sont, alors, aussi participationnistes, c'est parce que, comme (presque) tous les nouveaux inscrits, ce sont d'abord des bien inscrits.

De l'observation du comportement des bien inscrits, il ressort donc bien que lorsque le vote reste aisément praticable parce que le bureau se trouve à proximité immédiate du domicile, on ne constate

¹⁴ Ce taux correspond au taux moyen de participation des inscrits disposant d'une boîte lors des deux tours de scrutin présidentiel de 2002. La comparaison n'a, ici, qu'une valeur indicative, puisque le taux de participation nationale réunit les électeurs bien inscrits et les électeurs malinscrits.

¹⁵ Il s'agit des inscrits qui disposent de leur nom sur une boîte aux lettres et dont le voisinage nous a indiqué qu'ils résidaient effectivement dans la cité.

¹⁶ En toute rigueur, il faudrait comparer la mobilisation des bien inscrits de la cité avec celle des bien inscrits au niveau national ; ce que les données dont nous disposons ne permet pas de réaliser. Le taux de participation nationale serait alors, bien évidemment, sensiblement supérieur.

¹⁷ L'inscription “ d'office ” n'est repérable sur les listes électorales du bureau de vote des Hautes Noëles que pour l'année 2004 (donc pour les nouveaux inscrits au 31 décembre 2003 ou ayant atteint leur majorité avant le premier tour des régionales). 12 individus sont concernés sur une population de 67 nouveaux inscrits (18 sont des “ premiers inscrits ” qui ont fait la démarche de se rendre à la mairie, 3 ont changé d'adresse à l'intérieur de la commune et 3 proviennent d'une autre commune ; enfin pour 31 nouveaux inscrits, aucune indication ne nous a été communiquée).

aucun basculement dans un abstentionnisme structurel et durable¹⁸. Le passage d'une attitude participationniste à l'abstentionnisme constant se révèle exceptionnel. Il concerne tout au plus 6 des 199 bien inscrits dont la présence dans la cité est assurée au printemps 2004, soit 3 % des effectifs de ce groupe. Pour le reste – 7 individus – l'abstentionnisme constant est le fait d'inscrits atypiques qui n'ont (presque) jamais exercé leur droit de vote, bien qu'ils soient parfois présents sur les listes du bureau depuis près de 25 ans.

L'évolution du contexte politique et de l'offre électorale ainsi que les éventuelles désillusions ou frustrations qui y sont associées ne produisent donc (presque) jamais de basculement dans l'abstentionnisme constant, pour peu que l'on soit bien inscrit.

1-c-Malinscrits, donc faiblement pratiquants

À l'inverse, la malinscription engendre un abstentionnisme constant, que l'on peut, en l'occurrence, qualifier de structurel. Ainsi, plus du tiers (37,3 %) des inscrits identifiés comme absents de la cité lors de l'enquête de voisinage n'ont-il voté à aucun des quatre tours de scrutin du printemps 2002. De même, plus des deux tiers (69,2 %) de cette population n'a-t-elle pris part à aucun des quatre tours de scrutin organisés entre le premier tour des régionales 2004 et le référendum du printemps 2005. Cet abstentionnisme constant se révèle encore plus élevé si l'on ne retient que les absents qui n'ont plus de lien apparent avec les Cosmonautes – ceux qui nous ont été indiqués comme absents lors de l'enquête de voisinage, en plus de n'avoir plus leur nom sur les boîtes aux lettres de la cité. Dans ce cas de figure, l'abstentionnisme constant s'élève à 50 % au printemps 2002 et atteint le niveau impressionnant de 70 % au cours de la séquence électorale 2004/2005. Ainsi, les chances d'être un abstentionniste constant entre les Régionales de 2004 et le référendum de 2005 sont-elles environ 3,5 fois plus élevées parmi les malinscrits que parmi les bien inscrits (52,3 % d'abstentionnistes constants contre seulement 15,5 %). En conséquence, et bien que les malinscrits soient une minorité (28 %), la malinscription est à elle seule à l'origine d'environ la moitié de l'abstentionnisme permanent (46,6 % sur la période 2004/2005). Conjuguée à la non inscription, elle constitue donc bien, aux Cosmonautes, le principal facteur d'exclusion durable du jeu électoral.

¹⁸ De ce constat, il ne faudrait pas déduire trop hâtivement que tous les habitants restent mobilisables. Ce constat ne vaut que pour ceux qui ont accompli, à un moment ou à un autre, la démarche de s'inscrire sur les listes. Car parmi les non inscrits – a fortiori s'ils n'ont jamais été inscrits – ils se trouvent, peut-être, des individus qui rejettent le monde politique et la pratique électorale, ou, plus simplement, qui entretiennent, on le verra, un rapport aux institutions et aux normes dominantes, sans doute peu favorables à la pratique électorale. L'effet de la bonne inscription ou de la malinscription ne se mesure, par définition, que sur une population d'inscrits, c'est-à-dire sur un segment de la population ayant accompli une démarche pour figurer sur les listes électorales. L'analyse ne vaut donc que sur ce segment de la population. Seule une modification des conditions de l'inscription aboutissant à ce que tous les citoyens figurent sur les listes électorales permettrait de contrôler si la bonne inscription va de pair avec des chances de voter (au moins de façon intermittente) très élevées dans l'ensemble de la population.

Tableau 2- Poids de la malinscription dans l'abstention enregistrée aux Cosmonautes¹⁹

Scrutins	% de biens inscrits parmi les abstentionnistes	% de malinscrits parmi les abstentionnistes
1 ^{er} tour P 2002	48 %	52 %
2 nd tour P 2002	49 %	51 %
1 ^{er} tour L 2002	61 %	39 %
2 nd tour L 2002	65 %	35 %
1 ^{er} tour R 2004	62 %	38 %
2 nd tour R 2004	62 %	38 %
E 2004	73 %	27 %
Référendum 2005	65 %	35 %
Moyennes	61 %	39 %

Si les taux records d'abstention enregistrés aux Cosmonautes jusqu'au seuil des années 2000 résultent donc pour partie de cet abstentionnisme constant alimenté par la malinscription sur les listes électorales, ils sont aussi la conséquence d'une pratique électorale qui se révèle, depuis longtemps, encore plus intermittente ici que sur le reste du territoire national. La participation est ainsi, dans la cité, passée de 69,8 % au second tour des présidentielles de 2002 à 41,2 % quelques semaines plus tard, au second tour des législatives, pour chuter à 28,6 % aux européennes de juin 2004. Des variations qui ne constituent pourtant pas une nouveauté : on enregistrerait déjà des écarts de participation de près de 30 points au cours de la seconde moitié des années 1970²⁰.

De tels écarts paraissent directement dépendre de l'intensité des campagnes électorales et donc de la conjoncture politique, à laquelle les habitants du quartier seraient bien plus sensibles que le reste du pays²¹. Ainsi, au cours des deux dernières décennies du siècle dernier, la participation est-elle demeurée assez élevée, aux Cosmonautes, lors des scrutins de haute intensité, mais a-t-elle chuté de manière spectaculaire dès que cette intensité diminuait, amplifiant largement les poussées abstentionnistes enregistrées au niveau national. Par exemple : l'écart de participation n'était « que »

¹⁹ Ce tableau a été construit à partir de la fraction de la population électorale inscrite entre les présidentielles 2002 et les régionales 2004 sur laquelle nous avons pu obtenir des informations lors de l'enquête de voisinage, soit 335 personnes (hors gendarmerie), dont 254 nous avaient été indiquées comme résidant effectivement dans la cité et 81 comme n'habitant plus dans la cité. Le poids de la malinscription dans l'abstention globale du bureau varie en fonction de l'intensité des scrutins : plus fort lors des scrutins de haute intensité comme le 2^{ème} tour des présidentielles de 2002, plus faible lors des scrutins de faible intensité comme les européennes de 2004. Car si les malinscrits se mobilisent davantage lors des scrutins de haute intensité, leur poids relatif dans la population électorale effective diminue alors puisque les bien inscrits, beaucoup plus nombreux, votent, alors, presque tous. D'où une surreprésentation de ces malinscrits dans l'abstention globale du bureau aux cours de ces scrutins très mobilisateurs.

²⁰ Par exemple : 87,3 % de participation en P2 1974 , 59,7 % en M1 1977, 84,1 % en L1 1978 et 60,2 % aux européennes de 1979.

²¹ Cette intensité résulte de la place accordée aux scrutins par les grands médias mais aussi de l'ampleur des micropressions et des incitations à voter produites au sein même des environnements dans lesquels les électeurs évoluent.

de 10 points le 5 mai 2002, alors qu'il atteignait presque 20 points aux législatives organisées 3 semaines plus tard.

Là encore, pour mesurer l'évolution dans le temps de cette intermittence, le détour par les listes d'émargement se révèle essentiel. En suivant les mêmes électeurs au cours de 3 séquences électorales (présidentielles de 1974 – européennes de 1979 ; présidentielles de 1981 – cantonales de 1982 ; présidentielles de 2002 – régionale de 2004) il est possible repérer les moments clés de la démobilisation qui s'est produite au bureau. Si la non inscription et la malinscription ont ainsi commencé à croître à partir du début des années 1980, le basculement dans une pratique qui devient largement intermittente s'est produite également au cours de cette période, à partir de 1981, et n'a cessé de s'accroître jusqu'au tournant du siècle. Aussi, au cours des trois séquences étudiées, le groupe des électeurs dont la pratique électorale s'est révélée constante ou quasi constante n'a-t-il cessé de diminuer. Alors que ce « noyau dur » comprenait environ 400 personnes au cours des années 1970, il n'en comprenait plus que 274 en 1981-1982 et 158 en 2002-2004. Autrement dit, en 30 ans, dans un quartier où le nombre d'habitants est demeuré quasi constant, le nombre d'inscrits mobilisables lors des scrutins de faible intensité - comme les cantonales ou les européennes- avait, lui, été réduit de moitié.

Insistons sur le fait que la malinscription n'est pas pour rien dans cette participation qui, à l'échelle du bureau, se révèle hautement intermittente. Car si elle est, comme on l'a vu, porteuse d'un abstentionnisme permanent, la malinscription est aussi largement responsable de cette réduction du noyau dur électoral de la cité. Les inscrits qui n'habitent plus la cité ne sont, en effet, que très exceptionnellement des votants constants et constituent même la population la plus sensible aux variations d'intensité des campagnes électorales : il faut, par exemple, toute l'intensité du rappel à l'ordre civique qui a suivi le 21 avril pour faire se déplacer loin de chez eux, pour se rendre aux urnes, une partie des inscrits dont la malinscription constitue à elle seule un signe du peu d'intérêt qu'il manifeste à l'égard des élections. Aucun des malinscrits dont on est certain qu'ils avaient quitté les Cosmonautes n'ont participé, en revanche, aux trois tours de scrutin de 2004, alors qu'ils étaient 8 sur 10 à ne voter à aucun des 3 tours, les 20 % restant ayant adopté une pratique hautement intermittente. Cette population est donc, très logiquement, celle au sein de laquelle l'écart de participation entre le scrutin le plus mobilisateur (le 5 mai 2002) et celui qui l'est le moins au cours de cette période (les européennes de 2004) est le plus important : de 1 à 11 chez les plus malinscrits, ceux qui n'ont plus de parents dans la cité ; de 1 à 5 pour les autres, contre 1 à 2,5 chez les bien inscrits.

Si la malinscription explique donc largement les taux d'abstention records enregistrés aux Cosmonautes au seuil des années 2000 (entre un tiers et plus de la moitié selon les scrutins), cela signifie aussi que sans cette malinscription, la participation électorale lors des scrutins de haute intensité aurait sans doute pu, dans cette cité du 93, être comparable à ce qu'elle était au niveau national.

Tableau 3 – L'intermittence électorale à l'occasion des présidentielles et des législatives de 2002.

	Bien inscrits dans la cité	Ensemble de l'électorat (incluant des malinscrits)
Ont voté aux 4 tours	44,8 %	47,1 %
Ont voté 3 fois	21,4 %	19,3 %
Ont voté 2 fois	16,4 %	13,3 %
Ont voté 1 fois	9 %	7,2 %
N'ont voté à aucun des 2 tours	8,4 %	13,1 %

2-Reprise des inscriptions, remobilisation électorale et maintien de l'intermittence électorale (hiver 2005 – printemps 2007)

En rupture avec une tendance à la démobilisation électorale observable, on l'a vu, sur deux décennies, l'impressionnante participation enregistrée au premier, puis au second tour des présidentielles de 2007 n'en est que plus spectaculaire. Au niveau national, la participation atteint, on s'en souvient, des niveaux extrêmement élevés au premier tour (83,77 %) ainsi qu'au second tour (83,97 %), approchant les records des années 1960 et 1970. Si l'on prend pour point de comparaison le premier tour, cela représente 12 points de participation de plus qu'aux présidentielles de 2002 et même 2,5 points de plus qu'aux présidentielles de 1981, qui avaient déclenché la première alternance droite/gauche de la Vème République.

Observable au niveau national, ce retour aux urnes l'est encore plus nettement dans les banlieues populaires. C'est dans les quartiers où la démobilisation avait été la plus prononcée que la remobilisation a été la plus spectaculaire. On le mesure très bien aux Cosmonautes, où la participation ne s'élevait qu'à 59,4 % des inscrits au premier tour des présidentielles 2002, soit un écart d'environ 12 points avec le niveau national. Or, le 22 avril 2007, la participation atteint dans la cité 84,8 %, soit un niveau presque identique à celui du reste du pays (+ 0,97 points). En pourcentage des inscrits, la progression par rapport à la dernière présidentielle se révèle, en conséquence, exceptionnelle : + 23,4 points. Et il faut remonter aux grandes mobilisations des années 1970 – présidentielles de 1974, législatives de 1978 – pour retrouver, dans la cité, des taux de participation comparables. Cette remobilisation n'est pas une spécificité des Cosmonautes. On l'observe, avec une moindre ampleur, dans tous les quartiers du même type : + 14,47 points entre le premier tour des présidentielles 2002 et le premier tour des présidentielles 2007 sur un échantillon de bureaux situés en ZUS répartis dans huit communes françaises, que nous avons étudié pour les besoins d'une autre enquête²². En conséquence, le taux de participation d'un département comme la Seine-Saint-Denis, réunissant un électorat appartenant majoritairement aux milieux populaires, est passé de 64,33 % le 21 avril 2002 à 82,9 % le 22 avril 2007.

Ces taux de participation, déjà impressionnants, ont pourtant tendance à occulter encore l'ampleur de la remobilisation électorale. Si l'on raisonne en nombre d'électeurs (et non en pourcentage des inscrits), on constate, en effet, que le nombre de votants est passé, en France, de 29 495 733 au premier tour des présidentielles 2002 à 37 254 242 au premier tour des présidentielles 2007, soit une augmentation d'environ 21 %. Et mesuré de cette manière, on constate que la reprise de la participation a été deux fois plus importante dans la cité des Cosmonautes : 291 votants le 21 avril 2002 contre 494 le 22 avril 2007 (soit une progression de 41 %). Une telle progression s'explique, pour une part, par les taux de participation très élevés, mais aussi par la croissance du nombre des inscrits entre le printemps 2002 et le printemps 2007.

2-a-Des taux records de nouvelles inscriptions

²² Il s'agit des bureaux situés en ZUS de Bezons, Caen, Fumay, Laon, Laval, Saint-Michel-sur-Orge, Saint-Quentin, Vénissieux. C.Braconnier, J-Y Dormagen, *Ségrégation sociale et ségrégation politique*, op.cit.

Ainsi, entre les deux dernières élections présidentielles, le nombre des inscrits au niveau national est-il passé de 39 432 043 à 44 472 834, soit une progression de 12,3 % en 5 ans. Cette croissance du corps électoral a été particulièrement importante à la veille des élections, atteignant 4,2 % entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006 (date de clôture des inscriptions pour voter aux élections présidentielles de 2007)²³. C'est nettement plus qu'en 2002 (+ 2,3 %), qu'en 1995 (+ 2,1 %) et même qu'en 1981 (+ 3,7 %). Et cette progression ne s'explique pas uniquement par la mise en œuvre de l'inscription d'office pour les jeunes de 18 ans, qui commence à produire des effets significatifs depuis quelques années.

Cette croissance du corps électoral se révèle plus forte encore en milieu très populaire : ainsi, aux Cosmonautes, le nombre des inscrits est-il passé de 490 en 2002 à 596 en 2007, soit une progression de 17,8 %, sensiblement supérieure à la moyenne nationale. Si l'on fait l'hypothèse que le nombre de Français de plus de 18 ans résidant dans le quartier est resté stable au cours de cette période – environ 700 – cela signifie que le taux de non inscrits est passé d'environ 25 % en 2002 à environ 15 % en 2007, se rapprochant ainsi des standards nationaux. Une telle évolution s'observe sur l'ensemble des territoires populaires : ainsi le corps électoral a-t-il cru en moyenne d'environ 14 % entre 2002 et 2007 sur les bureaux de votes situés en ZUS que nous avons échantillonnés²⁴.

Cette reprise des inscriptions en ZUS s'amorce dès 2003, mais elle ne prend toute son ampleur en milieu populaire qu'à partir de l'hiver 2005, dans le prolongement des émeutes urbaines, avant de s'amplifier encore au cours de l'année 2006²⁵.

Tableau 4. Taux de nouvelles inscriptions 2003/2006

	2003	2004	2005	2006
France	7,39	4,62	5,74	
Bureaux de ZUS	7,78	6,24	8,83	12,67

Tableau 5- Motifs de l'inscription en 2006

	Bureaux hors de ZUS	Bureaux en ZUS
Office	21,7 %	29,1 %

²³ sources : ministères de l'Intérieur. Il faut également signaler que 535 000 électeurs ont accompli en 2006 la démarche de s'inscrire sur les listes électorales des consulats à l'étranger.

²⁴ L'échantillon se compose des bureaux de vote situés en ZUS des communes de Bezons, Caen, Fumay, Laon, Laval, Saint-Michel-sur-Orge, Saint-Quentin, Vénissieux. Les bureaux situés Hors des ZUS de ces mêmes communes ont également été étudiés, à titre de comparaison.

²⁵ Nous avons pu le mesurer à partir d'un échantillon d'une centaine de bureaux répartis sur le territoire national et comprenant pour moitié des bureaux situés en zone résidentielle et pour moitié des bureaux situés en ZUS, in *Ségrégation sociale et ségrégation politique, op. cit.*

Première inscription	17,6 %	32,6 %
Arrivée commune	43 %	23 %
Changement d'adresse	16,5 %	15,2 %

Comme le révèlent ces chiffres, la reprise des inscriptions a été plus soutenue en ZUS que sur le reste du territoire national, avec pour conséquence que le taux de non inscription en milieu populaire n'a pu que sensiblement reculer.

2-b-Nouveaux inscrits, donc votants

Ce sont ces taux d'inscription records enregistrés, en particulier au cours de l'année 2006, qui expliquent, pour une large part, les taux de participation (et de mobilisation) records enregistrés lors des dernières élections présidentielles. Ainsi qu'on l'a établi lors de la première phase de notre enquête aux Cosmonautes, exposée précédemment, dans un pays comme la France, les dimensions de la mobilisation se jouent dans l'ampleur mais aussi dans la qualité de l'inscription sur les listes électorales.

Pour une première raison évidente : des taux élevés de nouvelles inscriptions – et plus particulièrement de « premières inscriptions » - ont pour conséquence de réduire la proportion d'électeurs potentiels empêchés de voter parce qu'ils ne figurent pas sur les listes électorales. On ne dispose pas du taux de non inscription au niveau national pour l'année 2007, mais on peut estimer que dans les quartiers les plus populaires, la proportion de ces électeurs potentiels absents des listes s'est sensiblement réduite, passant d'environ 25 % à environ 15 % en l'espace de 5 ans.

L'ampleur de la mobilisation se joue également dans la qualité de l'inscription, puisque les chances de voter dépendent très largement du fait d'être bien inscrit ou d'être malinscrit. Or, les taux très élevés de nouvelles inscriptions enregistrés depuis 2003, et plus particulièrement en 2006, ont eu pour conséquence une augmentation très sensible de la bonne inscription sur les listes électorales. Les « premiers inscrits » ou les « inscrits d'office » l'année précédant un scrutin, sont, en effet, presque toujours des bien inscrits. Tout comme les individus qui régularisent leur situation électorale en se réinscrivant sur les listes de leur nouveau lieu de résidence après avoir déménagé. On ne dispose pas encore des données concernant ces taux de réinscription au niveau national pour l'année 2006. Mais comme ceux-ci sont, en année pré-présidentielle, deux fois supérieurs aux taux de première inscription, on peut faire l'hypothèse que 10 % environ des électeurs présents sur les listes en 2007 avaient fait la démarche de se réinscrire en 2006.

Tableau 6- Importance des révisions de 1994 à 2006²⁶

Révision	Inscrits (en fin de révision)	Premières inscriptions	Réinscriptions	Total inscriptions	Part parmi les inscrits (en %)		
					des Premières inscriptions	Réinscriptions	Total d'inscriptions
1993/1994	38 157 332	749 368	1 066 309	1 815 677	1,96	2,79	4,76

²⁶ Sources : ministère de l'Intérieur.

1994/1995	39 170 824	1 509 361	2 127 181	3 636 542	3,85	5,43	9,28
1995/1996	38 558 730	310 403	592 539	902 942	0,81	1,54	2,34
1996/1997	38 372 133	373 253	711 299	1 084 552	0,97	1,85	2,83
1997/1998	39 216 581	1 497 677	1 654 584	3 152 261	3,82	4,22	8,04
1998/1999	39 200 780	720 555	953 072	1 673 627	1,84	2,43	4,27
1999/2000	39 231 550	583 418	843 075	1 426 493	1,49	2,15	3,64
2000/2001	39 595 771	958 692	2 035 993	2 994 685	2,42	5,14	7,56
2001/2002	40 377 517	1 112 212	2 026 027	3 138 239	2,75	5,02	7,77
2002/2003	40 311 014	718 403	682 540	1 400 943	1,78	1,69	3,48
2003/2004	40 817 108	1 283 662	1 731 132	3 014 794	3,14	4,24	7,39
2004/2005	40 956 249	866 258	1 024 904	1 891 162	2,12	2,50	4,62
2005/2006	41 451 366	1 163 403	1 214 115	2 377 518	2,81	2,93	5,74

*La part est calculée par rapport aux inscrits de moins de 100 ans

Comme les bien inscrits sont (presque) toujours des votants, au moins intermittents, et comme ils se mobilisent massivement dès que la campagne atteint un certain niveau d'intensité, les taux records de « premières inscriptions » et de « réinscriptions » enregistrées en 2006 devaient mécaniquement produire une forte progression de la participation électorale. Tout particulièrement en milieu très populaire, où l'inscription sur les listes a progressé sensiblement plus vite que sur le reste du territoire national. C'est ce qui explique que dans ces milieux, pourtant moins politisés, la participation aux élections présidentielles ait pu progresser deux fois plus vite que dans le reste du pays.

En résumé, les taux records de participation enregistrés le 22 avril et le 6 mai 2007 se sont largement joués dans les niveaux records d'inscription sur les listes enregistrés au 31 décembre 2006. Et l'inversion des tendances à la progression de la non inscription, de la malinscription et de l'abstention a été particulièrement marquée dans les quartiers les plus populaires comme les Cosmonautes, là où le non vote était devenu majoritaire au début des années 2000.

On peut à nouveau vérifier cette relation entre nouvelle inscription, bonne inscription et participation aux élections de haute intensité à partir de l'examen des listes d'émargements du bureau de vote de la cité pour les présidentielles de 2007.

Les nouveaux inscrits de la période 2003/2006 n'ont été que très exceptionnellement abstentionnistes aux deux tours de scrutin présidentiel du printemps 2007 : 5,5 %.

Tableau 7 – Participation aux deux tours de scrutin présidentiel des nouveaux inscrits de la cité des Cosmonautes au cours de la période 2003/2006

	Nouveaux inscrits	Ensemble des inscrits
Ont voté aux deux tours	85,3 %	77,4%
Ont voté à un seul des deux tours	9,2 %	9,9 %
N'ont voté à aucun des deux tours	5,5 %	12,7 %

Et leur taux moyen de participation aux deux tours de la présidentielle se révèle sensiblement supérieur à celui de l'ensemble du bureau : 89,8 % contre 82 %.

Tableau 8 – Participation aux deux tours de scrutin présidentiel des nouveaux inscrits de la cité des Cosmonautes au cours de la période 2005/2006, selon le motif de l'inscription²⁷

	Arrivée dans la commune	Changement d'adresse	Première inscription volontaire	Inscription d'office
Ont voté aux deux tours	80 %	100 %	87,7 %	79,5 %
Ont voté à un seul des deux tours	20 %	0 %	7,6 %	10,3 %
N'ont voté à aucun des deux tours	0 %	0 %	4,7 %	10,2 %

Ces données permettent de mieux comprendre les taux record de participation enregistrés lors de l'élection présidentielle au bureau de vote des hautes Noëllles, mais aussi sur l'ensemble du territoire national. Si la participation a atteint un niveau si élevé lors de ce scrutin, c'est parce que les nouveaux

²⁷ Compte tenu de la taille des effectifs (arrivée dans la commune : 10 individus, changement d'adresse : 4 individus, première inscription volontaire : 106 individus, inscription d'office : 39 individus), ces résultats doivent être considérés avec prudence. Il est tout à fait possible que l'abstention aux deux tours de l'élection présidentielle de certains nouveaux inscrits soit la conséquence d'un basculement rapide dans la malinscription. Entre le moment où la démarche de l'inscription sur les listes a été accomplie et le moment du vote, certaines personnes ont, sans doute, déjà déménagé. Il semble, en effet, que plus la date de la procédure d'inscription est proche de celle du scrutin et plus l'abstentionnisme constant se réduit. Si l'on ne retient, par exemple, que les inscrits d'office faisant leur entrée sur les listes en 2006 (soit 13 individus), on se rend compte qu'un seul parmi eux ne vote à aucun des tours du scrutin présidentiel tandis qu'ils sont 11 à participer aux deux tours de ce scrutin. Si les plus récents des inscrits d'office sont aussi participationnistes, c'est sans doute parce qu'ils sont presque tous des bien inscrits.

inscrits, qui sont pour la plupart d'entre eux des bien inscrits, étaient particulièrement nombreux sur les listes électorales : les individus s'étant inscrits après la présidentielle de 2002 composaient ainsi, à eux seuls, 42,7 % de la liste électorale de la cité au moment de la présidentielle de 2007. Or, comme le montre l'analyse longitudinale menée sur plus de 30 ans de la participation, ces nouveaux électeurs sont presque toujours votants lors des scrutins de haute intensité. Ce qui a bien été le cas en 2007, où la campagne présidentielle a précisément atteint une intensité particulièrement élevée.

3- Des facteurs de remobilisation conjoncturels ?

Reste à expliquer le retournement de tendances en matière d'inscription (et donc de participation) observable entre les présidentielles de 2002 et les présidentielles de 2007. On se contentera, ici, d'évoquer quelques hypothèses et d'ouvrir quelques pistes de recherches, avec prudence, car les données et le recul manquent encore pour interpréter ces nouvelles tendances, dont rien ne permet d'ailleurs de dire aujourd'hui si elles se révéleront, ou non, durables.

Il nous semble que les facteurs structurels qui nourrissent le processus de démobilisation électorale précédemment décrit, particulièrement fort en milieu populaire, n'ont guère été modifiés. Les populations des quartiers dits « sensibles » restent faiblement politisées, la norme civique est toujours relâchée, et les environnements populaires sont toujours aussi déstructurés, avec pour conséquence de réduire leur capacité à opérer comme des dispositifs informels de mobilisation électorale²⁸. On a d'ailleurs pu l'observer dès les législatives de juin 2007. Alors que la participation à l'élection présidentielle avait atteint dans les ZUS des niveaux comparables à ceux enregistrés au niveau national, les législatives ont été marquées par une démobilisation encore supérieure dans les quartiers les plus populaires, au niveau déjà très élevé qu'elle atteignait au niveau national. Selon un schéma assez classique et déjà observé au cours de la période précédente, ce sont les populations les plus jeunes, les moins diplômées, les plus affectées par le chômage et la précarité, donc en premier lieu les territoires de cités, qui se démobilisent le plus dès que chute l'intensité électorale. On le voit bien cette fois encore aux Cosmonautes, où la participation est passée de 84,8 % au premier tour des présidentielles (+ 1 point par rapport à la moyenne nationale) à 50,2 % au premier tour des législatives (- 11 points par rapport à la moyenne nationale). On observe une relation similaire à l'échelle d'un département populaire comme la Seine-Saint-Denis : l'écart avec l'ensemble du territoire national passe d'à peine 2 points aux présidentielles à 7 points aux législatives.

La séquence électorale du printemps 2007 confirme ainsi que si la pratique électorale est bien devenue de plus en plus intermittente, c'est tout particulièrement le cas dans les environnements les plus populaires. Cette intermittence concerne également les bien inscrits, comme le montre l'attitude des nouveaux inscrits de la période 2005/2006 de la cité des Cosmonautes. Seul un gros tiers d'entre eux (37,4 %) a voté aux quatre tours de scrutin du printemps 2007.

Tableau 9 - Participation aux quatre tours de scrutin du printemps 2007 des nouveaux inscrits de la cité des Cosmonautes de la période 2005/2006

²⁸ Sur ces différents points : *La démocratie de l'abstention*, op. cit.

	nouveaux inscrits	ensemble des inscrits
Ont voté aux 4 tours de scrutin	37,1 %	36,5 %
Ont voté à 3 tours de scrutin	22,5 %	19,1 %
Ont voté à 2 tours de scrutin	29,2 %	25 %
Ont voté à 1 tour de scrutin	6,2 %	7 %
N'ont voté à aucun tour de scrutin	5%	12,4 %

Si les facteurs structurels qui nourrissaient la démobilisation électorale en milieu populaire n'ont probablement guère été modifiés, le contexte politique et l'offre électorale nous paraissent, en revanche, avoir été bien différents en 2007 de ce qu'ils étaient en 2002. Quatre facteurs conjoncturels ont, sans doute, contribué aux mouvements d'inscription puis de participation électorale records observables au cours des deux dernières années.

3-a-Une campagne pour l'inscription de haute intensité

Tout d'abord, depuis les émeutes urbaines de l'automne 2005, une forte campagne de mobilisation autour de l'inscription sur les listes électorales a été orchestrée. Alors que cette question est habituellement assez largement ignorée, les appels à l'inscription lancés par des acteurs, des chanteurs, des footballeurs ou des associations issues des quartiers populaires ont été largement relayés dans les médias. De même, le mois de décembre 2006 a-t-il été marqué par une médiatisation tout à fait inhabituelle de la question de l'inscription, qui a pu fonctionner comme un vaste rappel à l'ordre collectif. Précédant habituellement le début de la campagne électorale, la phase de l'inscription a, au contraire, cette année, marqué son lancement, qui s'est produit de surcroît avec une intensité d'emblée très soutenue expliquant que les milieux les moins politisés ne soient pas restés à l'écart de la dynamique d'inscription et qu'un phénomène de « rattrapage » se soit produit.

3-b-Les effets intégrateurs de la « crise des banlieues »

Dans les cités, la « crise des banlieues » de l'automne 2005 a paradoxalement opéré comme une crise d'intégration citoyenne : dès l'hiver 2005, des adultes qui n'avaient jamais été inscrits sur les listes ont fait la démarche de prendre leur carte électorale. L'âge moyen de ces premiers inscrits est, en effet, de 35 ans. De même, en 2006, les premiers inscrits volontaires se recrutent-ils toujours dans la même tranche d'âge puisqu'ils ont en moyenne 34 ans.

Tableau 10 – Âge moyen des nouveaux inscrits de 2006 selon la zone et le motif d'inscription

	2006	2006	2006	Moyenne 2003-2006
	Hors ZUS	En ZUS	Toutes zones	Toutes zones et années
Arrivée dans la commune	36.41	37.38	36.60	40.45
Changement d'adresse	40.90	39.39	40.88	41.34
Inscription d'office	17.97	17.86	17.95	18.13
Première inscription volontaire	32.18	34.17	32.43	33.40
Autres motifs	44.54	43.08	42.86	38.93
Motif inconnu	46.32	46.38	46.11	35.05
Moyenne	36.39	36.38	36.14	34.48

Ce qui paraît indiquer une volonté de se faire entendre par la voix des urnes dans ce segment de la population des quartiers « sensibles », qui n'avait pas bénéficié de la procédure d'inscription d'office (mise en œuvre à partir de la fin des années 1990) et dans lequel la proportion de non inscrits était particulièrement élevée. La place prise par les émeutes de l'automne 2005 dans cette conversion à la pratique électorale reste à analyser. Il faudra notamment comprendre ce qui s'y est joué en termes identitaires et a pu favoriser l'intégration à l'espace électoral de personnes qui jusque-là en étaient restées éloignées²⁹.

3-c- La mémoire du 21 avril 2002

D'autres facteurs, plus directement politiques encore, ont, sans aucun doute, exercé une influence importante. Le spectre du 21 avril 2002 semble avoir hanté l'ensemble de la dernière séquence électorale. Le 22 avril 2007 peut, dans cette perspective, être interprété comme un anti-21 avril 2002 : mobilisation électorale record et forte concentration des voix sur les « principaux candidats » dans une logique de « vote utile », alors que le 21 avril 2002 s'était caractérisé par un taux record d'abstention et une très forte dispersion des voix au profit des « petits candidats ».

3-d- Les effets mobilisateurs d'une candidature de rupture

²⁹ *La démocratie de l'abstention*, op.cit , chapitres 7 et 8

Enfin, la campagne doit, également, probablement, son très haut niveau d'intensité au fait que pour la première fois depuis 1981, l'un des prétendants – Nicolas Sarkozy – était perçu dans de larges fractions de la population comme incarnant une « rupture » économique, sociale et culturelle. Étant parvenu à polariser l'ensemble du scrutin autour de sa personne et de ses propositions, le président de l'UMP a mobilisé en sa faveur, mais aussi, dans des cités comme les Cosmonautes, contre lui puisque nombre d'électeurs se sont inscrits et ont voté, dans les quartiers de grands ensembles, pour lui barrer l'accès à l'Élysée.

En conséquence, cette campagne de très haute intensité s'exerçant sur un électorat composé dans des proportions inhabituelles de bien inscrits ne pouvait-elle que produire les taux de participation record enregistrés au premier et au second tour de la dernière élection présidentielle, marquant ainsi le retour aux urnes d'une fraction non négligeable des milieux populaires qui avaient eu tendance à désertier la pratique électorale au cours des deux dernières décennies.

II Analyser les itinéraires de vote

Autant il est relativement simple, grâce aux listes d'émargements, de reconstituer des itinéraires individuels de participation d'une grande précision sur la longue durée, autant reconstituer les itinéraires de choix électoral soulève des problèmes de méthodes particulièrement complexes. Il n'existe, bien évidemment, aucune donnée déjà constituée qui permette d'identifier la manière dont évoluent les « choix » des électeurs d'un tour de scrutin à l'autre, leur plus ou moins grande « stabilité » ou, à l'inverse, leur plus ou moins grande disposition à changer de « préférences » partisans - voire de « camps » - selon les scrutins, le contexte ou les caractéristiques de l'offre électorale. Toute la difficulté à produire des analyses un tant soi peu réalistes concernant les itinéraires de votes – et les problématiques afférentes à la « volatilité électorale » - réside alors dans la fragilité des données sur lesquelles le chercheur se trouve bien souvent condamné à raisonner.

1-Une importante stabilité au niveau agrégé

Les seules données immédiatement disponibles pour tenter d'identifier et mesurer la manière dont se reportent les voix des électeurs d'un tour de scrutin à l'autre sont constituées par les résultats électoraux eux-mêmes. Sur une base territoriale – et à des échelles qui peuvent être très différentes – on peut tenter de suivre la manière dont se distribuent les suffrages et tenter ainsi de repérer des évolutions – ou au contraire des permanences – dans les comportements électoraux. C'est ainsi que procèdent, depuis André Siegfried, les spécialistes de géographie électorale³⁰. Cette approche géographique est même la seule qui permette de se livrer à des analyses longitudinales dans le temps long : des sources existent, en général, pour reconstituer l'évolution électorale d'un territoire. C'est cette première manière de procéder que l'on peut mettre en œuvre à l'échelle d'un quartier comme les Cosmonautes.

³⁰ André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, Armand Colin, 1913 ; François Goguel, par exemple, les trois volumes composant les *Chroniques électorales : les scrutins politiques en France de 1945 à nos jours*. 1 La quatrième république, Paris, Presses de la FNSP, 1981, 2 La Cinquième République du Général de Gaulle, Paris, Fayard, 1983, 3 La Cinquième République après De Gaulle, Paris, Fayard, 1983.

1-a-Instabilité de l'offre électorale et enquêtes longitudinales

À partir des résultats enregistrés dans le cadre du bureau de vote des Hautes Noëles, on peut ainsi tenter d'identifier d'éventuelles permanences ou, au contraire, d'éventuelles évolutions dans les choix électoraux des habitants de la cité. Mais si les résultats électoraux sont disponibles, de nombreux problèmes de méthodes se posent, en revanche, immédiatement quant à la manière dont ils peuvent être utilisés dans la perspective d'une enquête longitudinale³¹. On se contentera, ici, d'en évoquer un seul : l'instabilité de l'offre électorale. Contrairement à ce que l'on observe aux Etats-Unis et, dans une moindre mesure, en Grande-Bretagne, dans un pays comme la France, l'offre varie, parfois de manière considérable, d'un tour de scrutin ou d'une élection à l'autre. Il suffit de prendre comme exemple les élections s'étant tenues à Saint-Denis au cours des années 2000 et les forces politiques se positionnant sur la gauche de l'échiquier politique, pour mesurer toute la difficulté des enquêtes longitudinales en matière de choix électoral. Ainsi, selon les scrutins, la manière dont se présente cette offre est difficilement comparable. Aux élections municipales de 2001, dès le premier tour, le maire de Saint-Denis, Patrick Braouezec, conduisait une liste d'union qui réunissait les partis de la « gauche plurielle ». A l'inverse, un an plus tard, le 21 avril 2002, l'électeur pouvait, au premier tour de l'élection présidentielle, effectuer un choix parmi une multitude de candidats représentant tous les partis composant la majorité gouvernementale de gauche (auquel s'ajoutaient les trois candidats représentant des organisations d'extrême gauche). Lors de ces deux scrutins successifs, l'offre partisane de gauche apparaît donc profondément différent. Plus problématique, on le sait, la gauche était, comme en 1969, absente du second tour de l'élection présidentielle, ce qui complique encore l'étude des parcours de votes et des transferts électoraux. La distribution de l'offre électorale est donc très inégale d'un (tour de) scrutin à l'autre. La difficulté à mener des enquêtes longitudinales augmente encore si l'on veut tenir compte de l'évolution (permanente) du positionnement des forces politiques dans le champ politique et donc des changements de perception qu'en ont les électeurs. Pour ne prendre, là encore, qu'un exemple très récent, François Bayrou n'incarne pas la même offre électorale le 21 avril 2002 et le 22 avril 2007. Il y a cinq ans, le candidat de l'UDF pouvait être classé parmi les candidats de « droite ». Cette année, attribuer le même classement au candidat du MODEM reviendrait à ignorer tout le travail politique qu'il a mené depuis pour incarner aux yeux des électeurs un « centre », en rupture avec la droite ; avec pour conséquence dans une cité comme les Cosmonautes d'être passé de 3 voix en 2002 à 84 en 2007. Lesquelles proviennent, ici, pour une part non négligeable d'électeurs se situant à gauche – ils ne sont que 3 sur 36 à se déclarer « plutôt à droite » - et s'étant d'ailleurs très largement reportés sur des candidatures de gauche au second tour des présidentielles, puis aux législatives du mois de juin.

Tableau 11. Positionnement politique des électeurs de François Bayrou au premier tour de l'élection présidentielle de 2007 (Cité des Cosmonautes)

AU CENTRE	9
NI A DROITE NI A GAUCHE	5
NON REPONDU	1

³¹ Sur les problèmes de méthodes soulevés par les enquêtes sur la « volatilité électorale » : P. Lehingue, « Faux concept et vrais problèmes, la volatilité électorale », Cahiers de sociologie politique de Nanterre, 2, 1997

PLUTOT A DROITE	2
PLUTOT A GAUCHE	13
TRES A GAUCHE	3
NE SAIT PAS	3
Total	36

Tableau 12. Report de voix des électeurs de François Bayrou au second tour de l'élection présidentielle de 2007 (cité des Cosmonautes)

BLANC	2
ROYAL	13
SARKOZY	1
Total	16

Comme le montre ce dernier exemple, la comparaison de l'offre électorale dans la durée, qui constitue la condition nécessaire à la réalisation d'une enquête longitudinale, se révèle particulièrement délicate. Compte tenu de l'instabilité et de la diversité de cette offre (il y a parfois près d'une vingtaine de candidats), l'analyse impose de réunir les différentes candidatures à l'intérieur de grandes catégories qui permettent de se livrer à des comparaisons diachroniques : gauche, droite, extrême droite, extrême gauche, etc... Cette opération, consistant à *styliser* l'offre électorale, a un coût : elle simplifie ce qui s'offre à l'électeur sous une forme bien plus diversifiée et complexe et ne respecte donc pas les catégories mises en œuvre dans la production des choix. Plus problématique encore, cette reconstruction pour les besoins de l'analyse de la structure de l'offre est toujours partiellement arbitraire en ce qu'elle engage une représentation de l'espace politique : ainsi n'est-il pas neutre de situer le FN du côté de la droite ou de l'intégrer à un espace spécifique labellisé éventuellement sous le terme d'extrême droite (ce qui n'est pas sans soulever des problèmes, puisqu'un nombre non négligeable d'électeurs de ce parti ne le situent pas de cette manière³² et que lui-même s'oppose

³² Pascal Perrineau, *le symptôme Le Pen*, Fayard, Paris, 1997 ; Nonna Mayer, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002.

d'ailleurs régulièrement à cette entreprise de labellisation, conscient que c'est là une des conditions de sa prospérité électorale)³³.

Face à ces difficultés, on peut faire le choix d'utiliser les catégories les plus proches (ou les moins éloignées) de celles qui sont mises en œuvre par les électeurs eux-mêmes lorsqu'ils appréhendent l'offre électorale et produisent leurs votes. Cette stratégie de recherche, visant à utiliser les catégories les moins irréalistes possibles, nous a conduit à ne retenir que trois grandes catégories de division de l'espace politique : gauche, droite, extrême droite (cette dernière catégorie servant exclusivement à réunir les voix se portant sur le FN et le MNR). En effet, dans un quartier comme la cité des Cosmonautes, l'identification partisane est aujourd'hui, on y reviendra, extrêmement faible, et la politisation, en général a minima, opère et se manifeste par le recours à cette grande division tripartite de l'espace politique.

1-b-Une apparente stabilité des préférences électorales

Lorsqu'on observe, au niveau agrégé, les évolutions des rapports de forces électoraux, on observe, ici comme ailleurs, des changements par périodes et par scrutins. Pour ne prendre qu'un exemple, le FN réalisera, aux Cosmonautes, une spectaculaire progression électorale entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 1990, qui le conduira à obtenir jusqu'à 45 % des suffrages au second tour des législatives de 1993³⁴. De telles évolutions laissent déjà deviner d'importants transferts de voix – de la gauche ou de la droite vers le FN – au cours des années 1980 et 1990.

Mais le niveau agrégé peut également révéler une relative stabilité des préférences électorales. C'est ce que l'on observe en comparant des tours de scrutins présentant une forte homologie formelle dans la durée. Le second tour des élections présidentielles se prête bien à ce type de comparaison opéré sur un mode diachronique. A l'exception du 5 mai 2002 (duel Chirac/Le Pen), depuis 1974, il oppose toujours un candidat de droite à un candidat de gauche. Or, il est, dans cette perspective, intéressant de constater qu'au cours des trente dernières années, le rapport de forces gauche/droite est presque toujours identique : Mitterrand obtenait aux Cosmonautes 74,9 % des suffrages exprimés contre Valéry Giscard d'Estaing en 1974, tout comme Ségolène Royal qui en obtient, quant à elle, 71,7 % contre Nicolas Sarkozy en 2007 (Lionel Jospin sera le seul candidat de gauche à obtenir (nettement) moins de 70 % des voix à l'occasion d'un second tour d'élection présidentielle).

Tableau 13. Résultats du second tour de l'élection présidentielle (1974/2007) aux Cosmonautes

1974	Giscard	25,07 %
	Mitterrand	74,93 %
1981	Giscard	27,79 %
	Mitterrand	72,21 %

³³ Sur les problèmes que soulève la construction de catégories dans l'analyse des trajectoires de votes, Patrick Lehingue, op. cit.

³⁴ Les résultats électoraux agrégés comprennent les votes de gendarmes qui résidaient, jusqu'en 1999, dans une caserne située à proximité de la cité et se trouvaient, en conséquence, pour nombre d'entre eux inscrits au bureau de vote des Cosmonautes. Il est probable que leur présence contribue à expliquer le fait que le bureau des Hautes Nœlles ait été longtemps l'un de ceux où le FN obtenait ses meilleurs résultats à Saint-Denis, comme paraît en témoigner la réduction de ses scores à la suite de la fermeture de la caserne en 1999.

1988	Chirac	24,45 %
	Mitterrand	75,55 %
1995	Chirac	40,92 %
	Jospin	59,08 %
2002	Chirac	87,2 %
	Le Pen	12,7 %
2007	Sarkozy	28,2 %
	Royal	71,7 %

On observe une stabilité comparable du nombre de voix se portant sur la gauche lors d'une séquence électorale comprenant dix tours de scrutins, comme celle comprise entre le premier tour des présidentielles de 2002 et le second tour des législatives de 2007. A l'occasion de ces dix tours où la gauche se trouve représentée, les candidats situés dans cette partie de l'espace politique réunissent toujours autour de 70 % des suffrages : d'un minimum de 68 % au premier tour des présidentielles de 2002 à un maximum de 78 % au second tour des législatives de 2007

Tableau 14-. Distribution des suffrages entre la gauche, la droite et l'extrême droite aux Cosmonautes entre 2002 et 2007.

	P1 2002	P2 2002	L1 2002	L2 2002	R2 2004	E 2004	P1 2007	P2 2007	L1 2007	L2 2007
Gauche	187	X	166	143	177	100	280	341	192	209
%	68	X	73,1	72,2	68,8	68,9	57,7	71,7	68,3	78
Droite	41	293	22	55	37	20	75	134	34	60
%	14,9	87,2	9,6	27,7	14,3	13,7	15,4	28,2	12	22,4
Extrême Droite	47	43	38	X	43	19	45	X	19	X
%	17	12,7	16,7	x	16,7	13,1	9,2	x	6,7	X
Autre	0	X	1	X	0	6	85	X	36	X
%	0	x	0,4	x	0	4,1	17,5	x	12,8	x

A partir de ces différentes séquences électorales, un certain nombre de constats peuvent être provisoirement formulés. Il apparaît ainsi qu'à l'exception du milieu des années 1990, le rapport de forces gauche/droite tel qu'il se donne à voir au second tour de l'élection présidentielle est relativement constant dans la durée. De même, si l'on excepte la période où le FN a émergé et obtenu des scores très élevés dans la cité (entre le milieu des années 1980 et la fin des années 1990), les rapports de forces gauche/droite/extrême droite apparaissent relativement stabilisés sur une séquence comprenant 10 tours de scrutins comme celle des cinq dernières années.

Cette stabilité des rapports de force est, en soi, une donnée intéressante, mais elle n'autorise aucune conclusion en matière de transferts de voix et, plus globalement, d'itinéraires de choix individuels. On sait depuis les travaux de Robinson et la mise en évidence des risques d'*ecological fallacy* qu'il est, en toute rigueur, impossible de passer d'une corrélation observée au niveau agrégé à une corrélation qui serait valable au niveau individuel³⁵. Et ce qui vaut pour l'illettrisme supposé de la population noire américaine est encore plus manifeste en matière de préférences électorales analysées dans la durée. Pour une raison très simple : le corps électoral ne se compose pas des mêmes électeurs d'une élection, ni même d'un tour de scrutin à l'autre. Ainsi, pour ne prendre que l'exemple des élections présidentielles, l'analyse des listes d'émargements de la cité des Cosmonautes révèle entre chaque scrutin un renouvellement des inscrits au bureau de vote des Hautes Noëllles tout à fait considérable : de 53,6 % entre 1974 et 1981, de 49,5 % entre 1981 et 1988, de 46,2 % entre 1988 et 1995, de 32,1 % entre 1995 et 2002, puis à nouveau de 40,4 % entre 2002 et 2007. Cela signifie que si les rapports de

³⁵ William S. Robinson, « Ecological Correlations and the Behavior of individuals », *American Sociological Review*, Vol 15, 3, juin 1950.

force gauche/droite sont à peu près identiques en 2002 et en 2007, ce ne sont pas les mêmes électeurs qui les produisent. En conséquence, l'analyse des transferts de voix et des itinéraires de choix impose un changement d'échelle et le recours à d'autres instruments de mesure que ceux disponibles lorsqu'on travaille sur des résultats agrégés.

2- Identifier des itinéraires de choix par questionnaires

2-a-Le seul instrument de mesure disponible

Pour identifier et tenter de mesurer des itinéraires de choix au niveau individuel (et contrôler ainsi, par exemple, que la stabilité des rapports de force évoquée précédemment est la conséquence d'une stabilité des choix des électeurs), le recours au questionnaire apparaît comme la seule voie praticable. C'est ce qui nous a conduit à administrer des questionnaires sortie des urnes au bureau de vote de la cité des Cosmonautes à tous les tours de scrutin compris entre la présidentielle de 2002 et les législatives de 2007. Douze séries de questionnaires reposant principalement sur des questions fermées ont ainsi été administrées au cours des cinq dernières années. Etudier le même bureau de vote de manière systématique dans la durée nous paraissait précisément offrir un plan d'observation permettant de mieux appréhender les itinéraires de votes et les transferts de voix. Ces questionnaires ont été, à chaque fois, proposés systématiquement à tous les électeurs lors de leur sortie du bureau de vote. Le dispositif mis en place devait garantir au mieux le secret des réponses : les électeurs remplissaient eux-mêmes (sauf demande contraire de leur part) le questionnaire avant de le placer dans une enveloppe puis de le déposer dans une petite urne. Nous espérions ainsi gagner en sincérité quant aux réponses enregistrées et permettre aux électeurs de plus facilement révéler des votes faisant l'objet d'une certaine stigmatisation (en particulier ceux pour le FN, mais aussi, en 2007, dans un quartier comme les Cosmonautes, en faveur de Nicolas Sarkozy). Ces questionnaires devaient permettre de tester un certain nombre de relations entre les propriétés sociales ou politiques des individus d'une part, et leurs choix électoraux, d'autre part. Ils devaient également permettre de mieux identifier leurs itinéraires de votes : passage de l'abstention au vote, reports de voix d'un tour de scrutin à l'autre, stabilité éventuelles des préférences...

2-b-Une *panellisation* pour s'affranchir des limites de la mémoire du vote

Pour analyser les itinéraires de votes à partir des questionnaires renseignés, nous avons procédé de deux manières.

Tout d'abord, de manière classique, nous avons intégré aux questionnaires des questions portant sur les itinéraires de participation et de choix : ainsi, par exemple, au second tour de la présidentielle de 2002, une question portait sur le vote du premier tour ; au second tour des législatives de 2002, une question portait sur les votes du premier et du second tour de la présidentielle ainsi que sur le vote du premier tour des législatives. En plus des questions portant sur les scrutins immédiatement précédents, nous avons également demandé aux électeurs ayant voté aux Européennes de 2004 de reconstituer l'intégralité de leur itinéraire électoral depuis la présidentielle de 2002, ou aux électeurs ayant voté au premier tour de l'élection présidentielle de 2007 quelle avait été leur attitude au premier tour de la présidentielle de 2002. Cette manière de procéder apporte un premier éclairage sur les itinéraires et les reports de voix, mais elle trouve ses limites dans le fait de reposer sur des déclarations faisant appel à la mémoire des votants. Outre le fait que les électeurs peuvent vouloir occulter leurs orientations et

leurs choix, nombre d'entre eux, comme on le verra, paraissent se tromper sur leurs votes passés, a fortiori lorsque les questions portent sur des scrutins éloignés dans le temps.

Cette fragilité de la mémoire électorale que nous examinerons ultérieurement de manière plus détaillée, nous a incité à mettre en œuvre, dans un second temps, une sorte de *panellisation sui generis* des répondants aux questionnaires que nous avons administrés. Il s'agissait d'identifier à partir des réponses obtenues – sur l'âge, la profession, le niveau d'études... - des séries, plus ou moins continues, de questionnaires renseignées par un même individu au cours des différents tours de scrutins. L'objectif de cette *panellisation* était double. Il s'agissait, en premier lieu, de reconstituer des itinéraires de votes à partir des déclarations produites, en secret, à la sortie du bureau le jour même du scrutin ; donc en s'affranchissant des difficultés liées à la mémoire du vote, de constituer des trajectoires électorales reposant sur des données plus réalistes. Il s'agissait également de tester un certain nombre de points de méthodes, dont précisément, entre autres, ce qui relève de la solidité des déclarations faisant appel à la mémoire électorale des votants. La *panellisation* opérée permettait, en effet, de confronter les choix que les électeurs nous avaient déclarés (en secret) à la sortie du bureau et les choix qu'ils déclaraient avoir accompli une semaine, un mois, deux ans ou cinq ans après la tenue du scrutin concerné.

2-c- Une très forte (auto)sélection des répondants

Des taux de réponses d'environ 50 %

Avant même le problème de la sincérité, mais aussi de la solidité des réponses, la première difficulté à laquelle on se trouve confronté lorsqu'on enquête sur les comportements électoraux par questionnaires réside dans la proportion élevée d'électeurs qui refusent de répondre ou occultent certaines questions. Aux Cosmonautes, les questionnaires sont proposés systématiquement à tous les électeurs, avec une insistance polie, et les taux de participation ne varient guère d'un tour de scrutin à l'autre, presque toujours compris aux alentours de 50 %.

Tableau 15-. Taux de réponses aux questionnaires sortie des urnes Cosmonautes (2002-2007)

	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour	4 ^{ème} tour
2002	54 %	50,5 %	42,4 %	44,5 %
2004	53,6 %	56,2 %	56,4%	x
2005	58,9 %	x	x	x
2007	49 %	47 %	52 %	44,6%

Des biais de sélection sociaux et politiques

Le principal problème posé par ces refus de répondre tient au fait qu'ils ne se distribuent pas au hasard. Dit autrement, les répondants ne peuvent pas être considérés comme représentatifs de ceux qui refusent de répondre, donc de l'ensemble du corps électoral de la cité. Ils se distinguent tant du point de vue de leurs caractéristiques démographiques, que de leurs caractéristiques sociales ou de leurs caractéristiques politiques (ces trois dimensions étant inextricablement liées).

Il est, en effet, possible de mesurer l'ampleur de ces différents biais puisque l'on dispose sur chacune de ces caractéristiques de données pouvant servir de points de comparaison et ainsi de mieux identifier le segment de la population de la cité que nos questionnaires parviennent à atteindre.

En premier lieu, les électeurs qui acceptent de nous répondre sont sensiblement plus jeunes en moyenne que l'ensemble des votants. Pour le mesurer, il suffit de comparer l'âge des répondants à celui de l'ensemble des votants, tels qu'on peut l'établir à partir des listes d'émargements. Si l'on prend comme référence le premier tour de l'élection présidentielle de 2002, on constate ainsi que les plus jeunes des électeurs ont massivement participé à notre enquête : les trois quarts des votants de moins de 29 ans ont accepté de renseigner notre questionnaire sortie des urnes. A l'opposé, seuls 8,5 % des plus de 60 ans avaient accepté de répondre au questionnaire que nous leur propositions. Or, il s'agit du segment de la population le mieux inscrit sur les listes électorales et ce jour-là, ils représentaient, à eux seuls, le tiers environ des votants ; un tiers de l'électorat qui nous échappe, en conséquence, largement.

En second lieu, les électeurs qui acceptent de nous répondre sont nettement plus diplômés que l'ensemble des habitants de la cité (et, selon toute probabilité, que l'ensemble des électeurs inscrits au bureau de vote des Hautes Noëllles). On peut le mesurer en comparant les résultats des questionnaires aux données du recensement de 1999 établies par l'INSEE pour les cités Cosmonautes et Joliot Curie. Ainsi, le 21 avril 2002, plus de la moitié de ceux qui acceptaient de renseigner notre questionnaire disposaient-ils au moins du baccalauréat, contre environ 15 % des habitants du quartier (en comprenant, dans ce dernier cas, les titulaires d'un brevet professionnel). L'écart est encore plus sensible si l'on prend en compte les études supérieures : alors que moins de 10 % des habitants du quartier déclarent un diplôme du supérieur, 34,5 % des électeurs ayant répondu à notre questionnaire déclarent avoir étudié ou étudier dans le supérieur.

Tableau 16. La sur-représentation des diplômés parmi les répondants aux questionnaires sortie des urnes.

	Données Insee 1999	P1 2002	P1 2007	L1 2007
Ecole primaire	30,8 %	9 %		0,8 %
CAP	18,4 %	18 %		7,5 %
BEPC	22,3 %	17,5 %		25 %
BAC	7,1 %	21 %		19,1 %
Etudes Supérieures	7,7 %	34,5 %		47,5 %

Enfin, ceux qui nous répondent ne sont pas non plus représentatifs politiquement de l'ensemble du bureau de vote. Alors que les électeurs de gauche nous répondent très largement, les électeurs accordant leurs suffrages à des candidats de droite ou au FN refusent presque systématiquement de renseigner le questionnaire.

Il suffit de comparer les résultats enregistrés dans les questionnaires, à la distribution des voix au niveau du bureau dans son ensemble, pour le constater. Dans notre questionnaire, le 21 avril 2002, la gauche obtient 79,3 % des suffrages contre 68 % au niveau du bureau ; la droite 9,3 % contre 14,9 % et le FN 2,7 % contre 15,6 %. Ainsi, les taux de pénétration des électors des différents candidats sont-ils très profondément inégaux : 82 % des électeurs d'Arlette Laguiller ont accepté de nous répondre, tout comme 80 % des électeurs de Robert Hue ou bien encore 77 % des électeurs de Lionel Jospin contre seulement 27,7 % des électeurs de Jacques Chirac ou 9,3 % de ceux de Jean-Marie Le Pen.

Tableau 17-. Taux de réponses au QSU par candidats lors du premier tour des présidentielles de 2002

Candidats	Nombre de questionnaires	% de questionnaires	Nombre de voix	% de voix	Taux de réponse par candidat
Mégret	1	0,6	4	1,4	25
Lepage	0	0	0	0	x
Gluckstein	2	1,3	3	1	66,6
Bayrou	3	2	3	1	100
Chirac	10	6,6	36	13	27,7
Le Pen	4	2,6	43	15,6	9,3
Taubira	17	11,3	29	10,5	58,6
Saint-Josse	1	0,6	0	0	x
Mamère	5	3,3	17	6,1	29,4
Jospin	57	38	74	26,9	77
Boutin	0	0	2	0,7	0
Hue	16	10,6	20	7,2	80
Chevènement	4	2,6	18	6,5	22,2
Madelin	1	0,6	0	0	x

Laguillier	14	9,3	17	6,1	82,3
Besancenot	4	2,6	9	3,2	44,4
TOTAL	139	100	275	100	50,5

Tableau 18-. Taux de réponses au QSU par candidats lors du premier tour des présidentielles de 2007

Candidats	Nombre de questionnaires	% de Questionnaires	Nombre de voix	% de voix	Taux de réponse Par candidat
Bayrou	40	19,7	85	17,5	47
Besancenot	15	7,3	29	5,9	51,7
Bové	3	1,4	6	1,2	50
Buffet	8	3,9	13	2,6	61,5
De Villiers	1	0,4	2	0,4	50
Laguillier	2	0,9	2	0,4	100
Le Pen	5	2,4	45	9,2	11,1
Royal	120	59,1	228	47	52,6
Sarkozy	8	3,9	73	15	10,9
Voynet	1	0,4	2	0,4	50
TOTAL	203	100	485	100	41,8

Tableau 19- taux de réponse par candidat lors du 2^{ème} tour des législatives de 2002

Candidats	Nombre de questionnaires	% de questionnaires	Nombre de voix	% de voix	Taux de réponse par candidat
Nicol	6	7,3	55	27,7	10,9
Braouezec	76	92,7	143	72,2	53,1
TOTAL	82	100	198	100	41,4

Tableau 20 – Taux de réponse par candidat lors du 2^{ème} tour des législatives de 2007

Candidats	Nombre de questionnaires	% de questionnaires	Nombre de voix	% de voix	Taux de réponse par candidat
Braouezec	108	97,3	209	78	51,6
Nicol	3	2,7	60	22,4	5
TOTAL	111	100	269	100	41,2

Ces différences relèvent, pour une part, des logiques de sélection sociologiques que l'on vient d'exposer : ce sont les électeurs les plus jeunes, les plus diplômés, mais aussi les mieux insérés dans le système de formation ou sur le marché du travail qui nous répondent le mieux. Or, ils constituent précisément le socle électoral de la gauche dans ce type de quartier³⁶. Mais l'environnement politique explique également, sans doute, ces différences de participation à notre enquête. Aux Cosmonautes et, plus globalement, dans une commune comme Saint-Denis, les électeurs de gauche sont largement dominants. Les électeurs minoritaires donnant leurs suffrages à la droite et, plus encore, au FN, peuvent vouloir dissimuler des orientations qu'ils savent stigmatisées dans cet environnement (cette stigmatisation étant particulièrement forte dans le cas du vote frontiste). Il est, dans cette perspective, intéressant de constater que les électeurs de Nicolas Sarkozy – dont on sait combien il a pu susciter des réactions passionnées et hostiles dans ce type d'environnement – ont encore plus massivement refusé de dévoiler leurs choix électoraux que ne l'avaient fait les électeurs de Jacques Chirac le 21 avril 2002 : seuls 8 des 73 personnes (10,9 %) ayant voté pour Nicolas Sarkozy le 22 avril 2007 ont accepté de donner cette indication sur notre questionnaire (malgré un dispositif garantissant, on l'a vu, le secret des réponses).

En conséquence, nos questionnaires ne touchent qu'un segment de l'électorat de la cité : celui des électeurs accordant leurs suffrages à la gauche. Ce sont, toujours, au minimum, 50 % de ces électeurs qui nous répondent ; parfois sensiblement plus, comme au premier tour des présidentielles de 2002 où les deux tiers (64 %) de ceux ayant voté à gauche, ont accepté de nous répondre. Et au sein de ce segment, ce sont en premier lieu les fractions les plus jeunes, les plus diplômées, les mieux insérées sur le marché du travail et sans doute également (mais cela est plus difficile à mesurer) les plus politisées qui acceptent de jouer le jeu de l'enquête. C'est donc, en premier lieu, sur ce segment de la population de la cité des Cosmonautes que l'on peut tenter d'identifier et de mesurer la manière dont se sont déployés les itinéraires de votes au cours de ces cinq dernières années.

3-Les limites d'une reconstitution des itinéraires par le recours à la mémoire des votants

3-a-Une grande stabilité dans les choix déclarés

Lorsque l'on interroge les électeurs par questionnaires sur leurs votes antérieurs, c'est une forte stabilité dans les choix électoraux qui se dégage. Il faut cependant rappeler, au préalable, que le niveau de stabilité enregistré dépend assez largement des instruments de mesure employés. Ainsi, la stabilité (ou son inverse l'instabilité) ne sera, bien évidemment, pas la même selon que l'on prendra comme point de référence l'étiquette partisane des candidats ou leur positionnement dans un espace tripartite

³⁶ Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, La démocratie de l'abstention, op cit.

(gauche, droite, extrême droite). En schématisant, plus l'instrument de mesure sera fin (l'étiquette partisane comme référence) et plus l'ampleur de la volatilité sera élevée, tandis qu'à l'inverse, plus l'instrument de mesure sera grossier (une division tripartite de l'espace politique, par exemple) et plus l'ampleur de la volatilité enregistrée sera réduite.

Nous avons exposé, plus haut, les raisons qui nous ont conduit à privilégier l'usage de trois grandes catégories de classement (gauche, droite, extrême droite) dans cette analyse des itinéraires de votes aux Cosmonautes. Il faut cependant préciser que les questions posées aux électeurs ne reprenaient pas ces catégories, mais bien l'offre telle qu'elle leur avait été proposée à chaque tour de scrutin : c'est-à-dire les noms des candidats complétés de leur étiquette partisane et éventuellement de leur label électoral spécifique. C'est seulement dans un second temps que les réponses données ont été recodées en gauche, droite, extrême droite (auquel nous avons ajouté une catégorie « autre », pour les candidats que l'on ne pouvait classer dans cette logique tripartite, comme François Bayrou cette année).

A partir de ce mode de classification, c'est donc une grande stabilité des orientations électorales que révèle l'analyse des itinéraires établis sur la base de la déclaration des personnes interrogées. Il est ainsi assez exceptionnel que des individus venant d'accorder leurs suffrages à un candidat de gauche déclarent avoir voté lors d'un scrutin précédent pour un candidat que l'on situe à droite (la réciproque semble vraie pour les individus venant de donner leur suffrage à la droite, mais n'est mesurable que sur un nombre de personnes extrêmement réduit en raison des biais de sélection des répondants évoqués précédemment).

Cette stabilité paraît particulièrement forte entre les deux tours de scrutins successifs d'une même élection. Ainsi, 58 des 59 électeurs ayant voté à gauche (en l'occurrence Patrick Braouezec) au second tour des élections législatives de 2002 déclarent-ils avoir également voté à gauche lors du premier tour de cette même élection.

Tableau 21. Vote au premier tour des législatives et au second tour des législatives 2002 (déclaré au second tour des législatives 2002)

vote L2 2002	vote L1 2002			Total
	D	ED	G	
D	2	2	1	5
G	1		58	59
Total	3	2	59	64

On observe une stabilité identique entre le second tour des régionales de 2004 et l'élection européenne s'étant tenue quelques semaines plus tard. Tous les électeurs (61) nous déclarant avoir voté pour une liste située à gauche lors du scrutin européen déclarent également un vote en faveur de la liste de gauche à l'occasion du second tour des régionales. On observe encore le même type de relations à l'occasion des scrutins du printemps 2007.

Tableau 22. Vote au second tour des régionales et aux Européennes 2004 (déclarés aux Européennes 2004)

liste vote E 2004	VOTE R2 2004		
	ED	G	Total
ED	3		3
G		57	57
Total	3	57	60

Tableau 23 Vote P1 et P2 2007 (déclarés en P2 2007)

Vote P1 2007 (déclaré en P2 2007)	Vote déclaré en P2 2007			
	D	ED	G	Total
D	4	2	1	7
ED	2	2		4
G	15		65	80
Total	21	4	66	91

Il semble, en revanche, que les trajectoires deviennent plus instables lorsque l'on compare des scrutins plus éloignés dans le temps. Sur les 80 électeurs qui ont déclaré un vote à gauche au premier tour de l'élection présidentielle de 2007 et qui ont également renseigné un choix pour le premier tour de l'élection présidentielle de 2002, ils sont ainsi 15 à déclarer avoir voté pour un candidat de droite à cette occasion. C'est une proportion bien supérieure à celle que l'on enregistre habituellement entre deux tours de scrutins. Il est possible que l'instabilité soit plus importante entre deux élections présidentielles qu'entre deux tours de scrutins s'étant tenus à quelques semaines d'intervalles, mais il est également très probable qu'une part non négligeable de cette instabilité soit à attribuer à la mémoire du vote très réduite de nombre d'électeurs. Et, en l'occurrence, on ne peut exclure une confusion entre le premier tour de scrutin de 2002 – où ils ont pu accorder leurs suffrages à un candidat situé à gauche – et le second – où aux Cosmonautes, les électeurs de gauche avaient massivement voté en faveur de Jacques Chirac.

3-b-Les défaillances de la mémoire électorale

Reconstituer des itinéraires de votes – qu'il s'agisse de la participation ou des choix – à partir des déclarations des enquêtés, revient à faire le pari que ces derniers conservent la mémoire de leurs comportements électoraux. Or, l'hypothèse d'une mémoire fiable du vote paraît sociologiquement irréaliste si l'on veut bien reconnaître que nombre d'électeurs sont très faiblement politisés, portent un regard oblique sur la scène politique, ne suivent pas les campagnes électorales et, pour certains d'entre eux, produisent des « votes désinvestis », qu'ils oublient parfois (presque) immédiatement³⁷. De ce

³⁷ Daniel Gaxie, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1978 et « Le vote désinvesti », *Politix*, 22, 1993 ; Campbell A., Converse P., Miller W., Stokes D., *The American Voter*, 1960.

constat sociologique, il résulte que les déclarations sur la participation et les votes produits dans le passé, y compris récent, doivent être appréhendés avec la plus grande circonspection. Il n'est pas impossible que la « volatilité », ou son inverse - la stabilité des orientations électorales -, enregistrées dans les enquêtes sur les comportements électoraux, ne soient, pour une part, un effet de méthodes ; c'est-à-dire qu'elles ne soient très largement tributaires des biais déclaratifs involontaires des enquêtés.

C'est ce que nous avons cherché à mieux identifier à partir des séries de questionnaires *panellisées* que nous avons constituées. Pour un certain nombre d'individus, nous disposions, en effet, à la fois des déclarations de vote produites « à chaud », à la sortie du bureau de vote, et des déclarations rétrospectives concernant le même scrutin, produites quelques semaines ou quelques années plus tard. Il devenait alors possible de comparer leurs réponses dans le temps et de mesurer ainsi la plus ou moins grande fiabilité des réponses faisant appel à la mémoire des électeurs. Les limites de la méthode employée résident dans le volume des populations étudiées. Nous travaillons sur un petit bureau de vote : 490 inscrits en 2002 et 596 en 2007. Comme on l'a vu, seuls 50 % environ des votants acceptent de nous répondre à chaque tour de scrutin. Ce ne sont pas toujours les mêmes qui acceptent ou refusent le questionnaire. De même, le bureau connaît un important renouvellement d'un tour de scrutin à l'autre, en raison de la participation intermittente mais aussi des radiations et des nouvelles inscriptions. Il résulte de tout cela que les chances de retrouver les mêmes individus dans notre population de répondants d'un tour de scrutin à l'autre sont réduites. En moyenne, le taux de mortalité de notre pannel d'un tour de scrutin à l'autre est d'environ 50 %. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, sur les 157 personnes nous ayant répondu au premier tour de l'élection présidentielle de 2002, 83 nous avaient également répondu au second tour, puis 44 de ces 83 également au premier tour de l'élection législative et encore 28 parmi elles au second tour de cette même élection. C'est donc sur des populations le plus souvent inférieures à une centaine d'individus (sauf en 2007) que l'on peut s'engager dans ce contrôle des biais déclaratifs des enquêtés. Il n'empêche, on va le voir, que la constance des résultats enregistrés, établis sur 12 tours de scrutins et donc plusieurs centaines de questionnaires, n'est probablement pas un effet du hasard, même si ces résultats gagneront, pour plus de précision, à être ultérieurement contrôlés sur de plus grandes populations.

Ce qui ressort de cette première étape de notre enquête, c'est la difficulté éprouvée par les électeurs à mémoriser de façon précise leurs votes antérieurs. On peut, en effet, supposer que les enquêtés n'ont pas d'intérêt particulier à occulter consciemment des choix qu'ils avaient reconnu précédemment « à chaud » et qui, pour la plupart d'entre eux, entrent en conformité avec la norme environnementale en matière d'orientations électorales (puisque'ils se portent presque tous, on l'a vu, sur la gauche de l'échiquier politique). Or, l'ampleur des discordances entre les choix qui avaient été déclarés à la sortie du bureau de votes et ceux que les électeurs croient avoir accompli quelques jours, quelques semaines ou quelques années après le scrutin apparaît significative. En règle générale, c'est entre un électeur sur six et un électeur sur cinq qui désigne un autre candidat ou une autre liste que ceux pour lesquels il a effectivement voté.

Tableau 24. Discordance dans les déclarations de votes entre 2 tours de scrutins.

(Le tableau se lit ainsi : dans le QSU du 2^{ème} tour des présidentielles de 2002 (P2), 11,2% des souvenirs des votes du 1^{er} tour ne correspondent pas aux votes déclarés par les mêmes individus, « à chaud », le 22 avril, au sortir du bureau de vote. Le chiffre entre parenthèses est celui du nombre de QSU retenus)

	2002	2007
P1-P2	11,2 % (80)	8,6 % (92)
P1-L1	18,3 % (49)	15,6 % (64)
L1-L2	21,2 % (33)	18 % (72)

Comme le montre ce tableau, ces discordances entre les votes réellement effectués et le souvenir que l'on en a, sont déjà perceptibles entre les deux tours d'un même scrutin, pourtant séparés par un laps de temps très réduit : une semaine entre les deux tours des élections législatives, deux semaines en ce qui concerne les élections présidentielles. Il est, dans cette perspective, assez remarquable que près d'un électeur sur cinq se trompe sur son vote du premier tour, lorsque la question lui est posée une semaine plus tard, à l'occasion du second tour des élections législatives. Et cela, en 2002 comme en 2007.

Lorsque l'on compare les réponses d'un tour de scrutin ou d'une élection à l'autre, une logique apparaît dans la distribution de ces erreurs de mémoire. Leur ampleur dépend de la combinaison entre l'intensité du scrutin concerné et – ce qui est plus décisif encore – l'éloignement dans le temps entre le moment du vote et celui où l'on interroge l'électeur. Plus le scrutin est de haute intensité et meilleure se révèle la mémorisation des choix électoraux. Il est ainsi révélateur que le seul tour de scrutin de la période 2002-2007 où le taux d'erreurs ait été inférieur à 10 % soit constitué par le premier tour de la dernière élection présidentielle. Lorsque le 6 mai 2007, on interrogeait les électeurs sur leurs votes du 22 avril précédent, « seuls » 8,6 % d'entre eux indiquaient un choix discordant. On peut supposer que les votes produits à l'occasion de ce tour de scrutin étaient moins « désinvestis » et donc mieux mémorisés en raison de l'intensité tout à fait exceptionnelle de cet épisode électoral. Dans un contexte de très forte médiatisation de la campagne, où les discussions politiques sont moins exceptionnelles et où l'indifférentisme est un peu plus réduit, il est probable que les électeurs connaissent mieux les candidats, et soient éventuellement amenés à justifier leur vote auprès de leur entourage et donc amenés à mieux le mémoriser, au moins dans la très courte durée (ici le second questionnaire n'est administré que deux semaines après le premier tour).

En revanche, cette mémorisation diminue vite dans le temps, y compris concernant des scrutins de très haute intensité. Lorsque moins de deux mois plus tard, à l'occasion du premier tour des élections législatives, on réitère la question portant sur le vote effectué au premier tour de l'élection présidentielle, on enregistre alors à nouveau des taux d'erreurs relativement élevés : 15,6 % lors des élections de 2007 et 18,3 % lors de celles de 2002. Ces erreurs sont d'autant plus significatives qu'elles sont, selon toute probabilité, le fait des électeurs les plus politisés de la cité : ceux qui appartiennent au noyau dur électoral du quartier, encore mobilisés quand l'abstention atteint 50 % et qui ont accepté de renseigner notre questionnaire à l'occasion de plusieurs tours de scrutins successifs. Sans doute la mémoire du vote est-elle encore plus fragile dans les segments de la population dont la participation est plus intermittente ou que leur compétence politique, subjectivement éprouvée,

éloigne de nos questionnaires. Or, constater qu'un électeur sur six en 2007 et près d'un électeur sur cinq en 2002, a déjà oublié en l'espace de deux mois le vote qu'il avait produit lors du scrutin présidentiel offre une bonne indication du rapport oblique, distant, relativement indifférent que nombre de votants, y compris parmi les plus constants, entretiennent à l'offre électorale. Et lorsque l'éloignement s'accroît, les discordances résultant d'un défaut de mémoire électorale progressent encore, y compris pour des scrutins de haute intensité : ainsi le tiers des enquêtés se trompe-t-il sur son vote du premier tour de l'élection présidentielle de 2002 lorsqu'on l'interroge à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle de 2007. Dans une perspective méthodologique, un tel constat invite également à traiter avec la plus grande précaution les itinéraires électoraux reconstitués à partir des déclarations postérieures des enquêtés.

En l'occurrence, plus les questions portent sur des scrutins de faible intensité et plus les réponses enregistrées risquent de se caractériser par leur irréalisme sociologique. Une semaine suffit, en effet, pour que le cinquième des électeurs interrogés au second tour des élections législatives déclarent un vote erroné concernant le premier tour de scrutin : 18 % de réponses erronées en 2007 et 21,2 % en 2002. Ce taux de réponses erronées atteint même 24,4 % entre le second et le premier tour des élections régionales de 2004. Autant dire que toute tentative de reconstituer d'éventuels transferts de voix ou plus globalement des itinéraires de choix à partir des déclarations des votants revient, en la circonstance, à raisonner sur de purs artefacts. L'irréalisme des réponses enregistrées est à son apogée lorsque la distance est élevée et le scrutin concerné, de relativement faible intensité : ainsi, plus du tiers (34,6 %) des personnes interrogées déclarent-elles des votes discordants entre le premier tour des législatives de 2002 et le second tour des régionales de 2004. Et encore convient-il de souligner que le travail de mémoire se trouve, ici, facilité par le fait que les questions sont posées de manière fermée et reconstituent, en conséquence, l'offre électorale telle qu'elle se présentait lors du scrutin concerné. Il est probable, à la lecture de ces résultats, que les taux de non réponse et de réponses erronées seraient d'une ampleur encore bien supérieure si les questions sur les choix antérieurs étaient posées de manière ouverte.

Pour terminer sur ces problèmes de mémoire, d'une importance décisive lorsqu'on s'engage dans des enquêtes longitudinales, il convient, enfin, de souligner que l'ampleur des erreurs enregistrées se réduit considérablement lorsque l'on interprète les réponses des électeurs dans les catégories de la gauche, de la droite et de l'extrême droite. On s'aperçoit alors que si les électeurs se trompent assez massivement quant aux candidats ou aux partis auxquels ils ont accordé leur suffrage lors d'un tour de scrutin antérieur, ils désignent, en revanche, presque toujours un candidat ou un parti situés dans l'espace politique au sein duquel s'était effectivement porté leur choix. Dit autrement, un électeur ayant voté pour le candidat « communiste » peut affirmer avoir voté pour le candidat « socialiste » ou celui de la « LCR », mais il n'indiquera presque jamais un candidat de l'« UMP », de l'« UDF » (avant la constitution du MODEM) ou bien encore du « FN ».

Cela se vérifie entre les deux tours d'une même élection, y compris lorsque celle-ci constitue un scrutin de faible intensité, comme cela était le cas des législatives de 2002.

Tableau 25. Comparaison vote en L1 2002 déclaré « à chaud » et en L2 2002

	Vote L1 2002 (déclaré en L2 2002)					
Vote L1 2002 déclaré « à chaud »	Autre	Abstention	Droite	Extrême Droite	Gauche	Total

Autre	1					1
Droite			1			1
Extrême Droite				1		1
Gauche	1				29	30
Total	1	1	1	1	29	33

Comme on peut s'en rendre compte, tous les électeurs ayant déclaré au second tour des élections législatives de 2002 avoir voté pour un candidat que nous avons classé à gauche (ou à droite ou à l'extrême droite) au premier tour de scrutin avait effectivement effectué un vote correspondant à ce positionnement politique. En reclassant ainsi les déclarations de votes, on obtient donc un taux de conformité entre les réponses données à « chaud » et celles produites lors de tours de scrutins postérieurs sans commune mesure avec celui enregistré en prenant comme références les noms des candidats ou de leurs organisations politiques.

On observe la même conformité, y compris lorsque les questions sur les votes antérieurs sont posées de manière beaucoup plus espacée dans le temps.

Tableau 26. Mémoire du vote P1 2002 en L2 2002 (les candidats étant regroupés en G, D, ED).

	Votes P1 2002 déclaré en L2 2002				
Vote P 1 2002 déclaré « à chaud »	Droite	Extrême Droite	Gauche	Vote blanc et nul	Total
Blanc			2	1	3
Droite	2				2
Extrême Droite		1			1
Gauche	1		33		34
Total	3	1	35	1	40

Tableau 27. Mémoire du vote P1 2002 lors des Européennes 2004 (les candidats étant regroupés en G, D, ED)

	Vote P1 2002 déclaré aux E 2004			
Votes P1 2002 déclaré « à	Droite	Extrême	Gauche	Total

chaud »		Droite		
---------	--	--------	--	--

Droite	2			2
Extrême Droite		1		1
Gauche			24	24
Total	2	1	24	27

Ainsi, seuls deux électeurs (sur quarante) expriment-ils un choix non conforme à celui qu'ils avaient effectivement réalisé lorsqu'on les interroge à l'occasion du second tour des élections législatives de 2002 sur le vote qu'ils avaient effectué au premier tour de l'élection présidentielle de la même année. La conformité est même encore plus élevée lorsque la même question est posée deux ans plus tard, à l'occasion des Européennes de 2004. Outre le fait que le groupe d'électeurs est ici très réduit (27), on peut faire l'hypothèse que cette remarquable conformité s'explique par le fait que l'on touche à cette occasion le segment le plus politisé de la cité ; celui qui vote encore à un scrutin où l'abstention touche les trois quarts des inscrits de ce quartier populaire et qui répond à la plupart des questionnaires que nous administrons.

Le fait que les réponses enregistrées deviennent conformes aux choix effectivement produits dès lors que l'on opère un nouveau classement des candidats selon qu'ils peuvent être situés à gauche, à droite ou à l'extrême droite nous paraît hautement révélateur du rapport que les habitants de la cité des Cosmonautes entretiennent au champ des activités politiques spécialisées. Ici, la politisation, en général a minima, de la fraction la plus politisée des électeurs va de pair avec des orientations électorales durablement orientées sur la gauche (et probablement la droite et l'extrême droite, même si ces segments nous échappent, on l'a vu, assez largement). En revanche, les étiquettes partisans ne font guère sens au sein d'une population qui suit de loin les activités politiques spécialisées, qui est peu au fait des stratégies d'alliances (par exemple, en 2002, des différences entre la « gauche plurielle » et l'extrême gauche) et pour laquelle les sigles partisans ne constituent, bien souvent, que des étiquettes largement ésotériques. Nombre d'électeurs parmi ceux qui sont politisés a minima et, a fortiori, parmi tous ceux qui sont non politisés, ne peuvent, par exemple, déchiffrer un sigle comme celui de la LCR et encore moins y associer un positionnement précis dans le champ politique. En conséquence, les défaillances de la mémoire que l'on vient d'analyser reflètent bien le rapport cognitif que les habitants de ce quartier entretiennent à l'offre électorale : autant des catégories telles que gauche, droite ou FN font sens et constituent des repères décisifs, autant les candidatures partisans paraissent secondaires et sont donc rapidement oubliées. Au sein du segment le plus politisé, on peut hésiter entre différents candidats à l'intérieur de la gauche (ou de la droite ou éventuellement avec le FN), mais les chances de passer, selon les scrutins, d'un vote pour la droite à un vote pour la gauche se révèlent très réduites, comme le montrent les itinéraires de participation que nous avons pu reconstituer entre 2002 et 2007.

4-La stabilité du vote de gauche dans le noyau dur électoral

Lorsqu'on analyse, à partir de notre panel sui generis, sur la base des déclarations de votes produites « à chaud », à la sortie du bureau, et renseignées en secret (dont il est probable qu'elles sont donc dans la quasi-totalité des cas « sincères »), les itinéraires de participation des électeurs de la cité des Cosmonautes, l'on constate une impressionnante stabilité en termes d'orientations politiques. Sur le segment que nos questionnaires parviennent à toucher, il est, en effet, exceptionnel, de passer d'un vote pour la gauche à un vote pour la droite ou pour le FN.

Cela est particulièrement manifeste entre les deux tours d'un même scrutin. Ainsi, lors des élections législatives de 2002, presque tous les électeurs (29 sur 30) nous ayant déclaré avoir accordé leurs suffrages à l'un des candidats situés à gauche au premier tour, nous ont-ils également déclaré avoir voté pour Patrick Braouezec, le maire communiste de Saint-Denis, au second tour.

Tableau 28- Itinéraires de vote (G, D, ED, A) entre le premier et le second tour des élections législatives de 2002

	Votes L2 2002		
Votes L1 2002	Droite	Gauche	Total
Autre		1	1
Droite	1		1
Extrême Droite	1		1
Gauche	1	29	30
Total	3	30	33

On observe, ici, une stabilité comparable entre le premier et le second tour de l'élection présidentielle de 2007.

Tableau 29- Itinéraires de votes en le premier et le second tour de l'élection présidentielle de 2007 (par candidats)

	Vote P2 2007			
Vote P1 2007	Blanc	Royal	Sarkozy	Total
Bayrou	2	13	1	16
Besancenot	2	4		6
Blanc		1		1
Buffet	1			1
De Villiers		1		1

Laguiller	1			1
Le Pen	1	3		
Royal	1	50	1	52
Sarkozy		1	2	3
Total	7	78	6	91

Tableau 30- Itinéraires de votes entre le premier et le second tour de l'élection présidentielle (G, D, ED, A, blancs)

	Vote P2 2007 G-D			
Vote P1 2007 G-D	Blanc	Droite	Gauche	Total
Autre	2	1	13	16
Blanc			1	1
Droite		2	2	4
Extrême Droite	1		3	4
Gauche	4	3	59	66
Total	7	6	78	91

Comme on peut s'en rendre compte, seuls 3 des 66 électeurs ayant voté au premier tour de l'élection présidentielle pour un candidat que nous avons classé à gauche, ont ensuite voté pour Nicolas Sarkozy au second tour de scrutin. De même, seuls 2 des 78 électeurs nous ayant déclaré un vote en faveur de Ségolène Royal lors de ce second tour, nous avaient-ils déclaré un vote en faveur d'un candidat que nous avons classé à droite au premier tour.

Cette stabilité des orientations électorales parmi le noyau dur des votants de gauche qui acceptent de renseigner nos questionnaires à plusieurs reprises est également perceptible entre deux tours de scrutins d'élections différentes. C'est ce que l'on observe en comparant termes à termes les premiers tours d'élection présidentielles et les premiers tours d'élections législatives.

Tableau 31. Itinéraires de votes entre le premier tour de l'élection présidentielle et le premier tour des élections législatives de 2002 (G, D)

	Vote L1 2002		
Vote P1 2002	Droite	Gauche	Total
Droite	1	2	3

Gauche		39	39
Total	1	41	42

Tableau 32- Itinéraires de votes entre le premier tour de l'élection présidentielle et le premier tours des élections législatives de 2007 (G, D, ED, A, blanc)

	Vote P1 2007				
Vote L1 2007	Autre	Blanc	Droite	Gauche	Total
Autre	3			6	9
Blanc				1	1
Droite			2	2	4
Extreme droite				2	2
Gauche	7	1		40	48
Total	10	1	2	51	64

Comme on peut s'en rendre compte, aussi bien en 2002 qu'en 2007, entre ces deux scrutins, on n'observe aucun passage d'un vote pour un candidat que l'on a classé à gauche au premier tour de l'élection présidentielle en faveur d'un candidat que l'on a classé à droite (ou à l'extrême droite) au premier tour des élections législatives.

En revanche, entre ces deux scrutins, c'est bien l'instabilité qui domine dès lors que l'on prend pour point de références les étiquettes partisans des candidats en lice pour la conquête des suffrages.

Tableau 33-. Itinéraires de votes entre le premier tour de l'élection présidentielle et le premier tour des élections législatives de 2007 (selon l'étiquette partisane des candidats)

	Vote L1 2002						
Vote P1 2002	LCR	UMP	PCF	LO	GE	PS	Total
UDF			1				1
LCR			4				4
Blanc			3			1	4
MRC			2				2
UMP		1	1				2
PCF			7			1	8

PS			13			2	15
LO			3	1	1		5
Verts			2			1	3
Radicaux	1		2				3
Total	1	1	38	1	1	5	47

Tableau 34-. Itinéraires de votes entre le premier tour de l'élection présidentielle et le premier tour des élections législatives de 2007 (selon l'étiquette partisane des candidats)

	Vote L1 2007								
Vote P1 2007	Blanc	LCR	LO	Modem	PCF	PS	UMP	Verts	Total
Modem		1		3	4	1			9
LCR					5				5
Blanc					1				1
Bové								1	1
PCF				1	4				5
MPF					1				1
LO		1	1						2
FN					2				2
PS	1		1	6	15				35
UMP					1				3
Total	1	2	2	10	33				64

Ainsi, en 2002, les suffrages s'étant portés sur les différents candidats de la gauche au premier tour, au premier rang desquels Lionel Jospin, s'étaient-ils reportés très massivement sur Patrick Braouezec dès le premier tour des élections législatives. En 2007, ces reports apparaissent plus complexes. En effet, ceux des électeurs de Ségolène Royal du premier tour qui ont accepté de renseigner à nouveau notre questionnaire lors des législatives, ont beaucoup moins concentré leurs suffrages sur l'actuel député de Saint-Denis. Une partie importante d'entre eux ont, en effet, voté pour le candidat du MODEM, Djamel Bourras, et, plus encore, pour la candidate du PS. Ici, le vote en faveur du MODEM ne semble pas devoir être interprété comme un vote en faveur d'un candidat de droite, ni même d'ailleurs du

centre. C'est ce que révèlent les itinéraires de participation de ces électeurs qui ont massivement voté en faveur de la candidate socialiste au second tour des élections présidentielles, mais aussi leur positionnement politique : à l'occasion du premier tour des élections législatives, sur les 19 individus ayant accordé leurs suffrages à Djamel Bourras qui ont renseigné notre questionnaire, 5 se situent « très à gauche », 9 « plutôt à gauche » contre seulement 4 « au centre », 1 « plutôt à droite » et 1 « ni à gauche, ni à droite ». C'est pourquoi ce premier tour d'élection législative paraît bien confirmer que derrière l'apparente volatilité des électeurs de gauche de la cité des Cosmonautes se dissimulent, en réalité, une imposante stabilité des orientations électorales pour peu que l'on ne prenne plus pour point de référence les étiquettes partisans mais la division gauche/droite/extrême droite de l'espace politique.

En guise de conclusion, on soulignera que les différents plans d'observation des itinéraires électoraux et des transferts de voix offrent des résultats concordants : cité des Cosmonautes, le vote en faveur de la gauche apparaît relativement stable dans le temps, et cela quels que soient les scrutins. Le recours à une panellisation sui generis de douze séries de questionnaires administrés entre l'élection présidentielle de 2002 et les élections législatives de 2007 permet d'échapper à la très faible mémoire du vote qui caractérise les électeurs et d'ouvrir des pistes d'explication concernant cette forte inertie en matière de rapports de forces électoraux. Compte tenu de la petite taille de ce bureau de votes, des taux de non réponses enregistrés et de la forte mortalité de notre panel d'un tour de scrutin à l'autre, les populations sur lesquelles nous avons établi ces résultats sont de dimensions assez réduites. Il faudra donc agréger d'autres sites d'observation pour disposer de populations de référence autorisant une montée en généralité sur des bases statistiquement plus solides. Mais on remarquera que les relations observées sont constantes lors de tous les scrutins et que tous les résultats obtenus sur plus de 2000 questionnaires et plusieurs centaines de trajectoires panellisées vont dans le même sens. Il en résulte que le segment de la population électorale que nous touchons le mieux – le noyau dur électoral de la gauche composé d'individus plus diplômés et plus politisés, même si c'est a minima, que la moyenne – présente une forte stabilité en matière d'orientations électorales dès lors que l'on adopte une classification ternaire en termes de gauche, droite et extrême droite. Au sein de ce segment, il paraît tout à fait exceptionnel de passer d'un vote en faveur de la gauche à un vote en faveur de la droite ou de l'extrême droite. Ce constat vient ainsi confirmer qu'en milieu très populaire la politisation reste associée à une orientation durable des préférences électorales. Il permet aussi de mieux comprendre la relative stabilité des rapports de forces que l'on observe au niveau agrégé. Cette stabilité est, bien évidemment, en premier lieu entretenue par ces électeurs, plus participationnistes que la moyenne et qui, précisément, tendent à accorder leurs suffrages de manière constante et durable à la gauche. Mais elle est aussi probablement une conséquence de l'influence que ces électeurs exercent sur le reste de la population du quartier. Rien ne nous permet en l'état d'analyser les itinéraires de votes de ceux qui refusent de participer à nos enquêtes par questionnaires : les électeurs accordant leurs suffrages à des candidats de droite, les électeurs votant plus ou moins régulièrement pour le FN, mais aussi une fraction des électeurs qui accordent, là aussi plus ou moins régulièrement, leurs suffrages à la gauche. Il est possible que dans ces segments de l'électorat, les orientations soient moins stabilisées et, en conséquence, les passages d'un vote en faveur d'un candidat situé à gauche à un vote en faveur d'un candidat situé à droite plus fréquents (parfois sans avoir même conscience de pratiquer ce type de passage tant ces schèmes de classification peuvent être éloignés de ceux effectivement mis en œuvre par les électeurs les moins prédisposés à percevoir l'offre électorale dans les catégories de la politique spécialisée). On ne saurait donc généraliser à l'ensemble de l'électorat de ce quartier populaire ce qui ne vaut que pour son segment de gauche le plus participationniste. Mais on sait également que les électeurs « flottants » ne « flottent » pas au hasard, en ce qu'ils sont exposés aux micro-pressions et aux incitations produites par leur environnement immédiat. Pour cette raison, l'existence de leaders

d'opinion dont nos questionnaires révèlent que les orientations politiques sont durablement accordées à leurs identité politique et, en conséquence, situées sur la gauche, contribuent à faire pencher les électeurs « flottants » sur la gauche et donc à maintenir le bureau de vote de la cité très majoritairement de ce côté de l'espace politique.